

ORGANISATION DES NATIONS-UNIES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES  
**(I. F.O. R. D.)**

# CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES AU CAMEROUN : UNE CONTRIBUTION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES

PRESENTÉ ET SOUTENU PAR :

**Barthélémy KUATE DEFO**

DIRECTEUR DE MEMOIRE :

**Monsieur Henri KNOOP**

COORDINATEUR DU DEPARTEMENT  
DE LA RECHERCHE A L'I.F.O.R.D.

*S*  
YAOUNDE, JUIN 1985

/)arce que tu m'aimes, non pour ce que je vaux,  
mais pour me faire valoir :

" **F**seigneur, fais de moi un instrument de ta paix,  
**L**à où est la haine, que je mette l'amour ;  
**L**à où est l'offense, que je mette le pardon ;  
**L**à où est la discorde, que je mette l'union ;  
**L**à où est l'erreur, que je mette la vérité ;  
**L**à où est le doute, que je mette la foi ;  
**L**à où est le désespoir, que je mette l'espérance ;  
**L**à où sont les ténèbres, que je mette la lumière ;  
**L**à où est la tristesse, que je mette la joie.

**F**ais Seigneur, que je ne m'efforce pas tant  
**L**'être consolé, que de consoler,  
**L**'être compris, que de comprendre,  
**L**'être aimé, que d'aimer." (1)

---

(1) Mon livret de prières. Editions Saint Paul, n° 759.  
Yaoundé, 1983. p. 11.

A mon feu père : DEFO WAMPUO qui a été arraché à mon affection en 1966 et qui n'a pas pu suivre mes premiers pas à l'école, je dédie en toute priorité ce travail.

A ma regrettée soeur : MASSUDOM Judith qui s'est dévouée jusqu'à la mort en 1975 pour moi, que cette étude lui parvienne.

A ma mère MTACK Christine qui n'a rien ménagé pour faire de moi ce que je suis aujourd'hui, qu'il me soit permis de lui dédier ce travail.

A tous mes frères et soeurs, cousins et cousines, neveux et nièces, beaux-frères et belles-soeurs, qui ont fait beaucoup de choses pour moi, que cette étude leur inspire confiance.

Ax aux aumôniers du centre catholique universitaire :

- Mgr Achille MBALA Kye, vicaire général de l'archidiocèse de Yaoundé ;
  - Père Jean Guerber et
  - Père Vincent Foutchantse,
- qui ont su, chacun à sa manière, créer un cadre propice à mon épanouissement, que cette étude les dynamise dans leur mission évangélique.

A tous mes ami(e)s et toutes les familles qui, par quelque soutien que ce soit, m'ont aidé à mener à terme cette étude, qu'ils trouvent ici un réel motif de satisfaction.

S O M M A I R E  
=====

pages

AVANT-PROPOS .....	1
INTRODUCTION .....	2-5
<u>PREMIERE PARTIE</u> : Description de la situation démographique et infrastructurelle du Cameroun.....	6-71
<u>CHAPITRE PREMIER</u> : Quelques données de base sur le Cameroun.....	7-19
1.1.Caractéristiques géographiques et administratives .....	7-8
1.2.Caractéristiques démographiques et évolution récente de la population .....	8-14
1.2.1.Caractéristiques démographiques .....	9
1.2.1.1.Répartition spatiale de la population ..	9
1.2.1.2. Données sur la scolarisation .....	11
1.2.2. Evolution récente de la population.....	13
<u>CHAPITRE DEUXIEME</u> : Analyse du rapport population scolarisée-infrastructures scolaires	20-71
2.1. Position du problème .....	20-25
2.1.1. Généralités sur l'enseignement au Cameroun.....	20
2.1.2. Les objectifs des plans de développement.	22
2.1.3. Démarche analytique .....	25
2.2. Accroissement des effectifs scolaires et développement des infrastructures scolaires: la situation nationale.....	25
2.2.1. Evolution des variables d'étude .....	25
2.2.2. Variation dans les structures d'accueil et d'encadrement.....	29-35
2.3. Accroissement des effectifs scolaires et développement des infrastructures scolaires: les disparités interprovinciales.....	35-67
2.3.1. Evolution provinciale des variables d'étude.....	36-57

2.3.1.1. Evolution des variables d'étude au Centre-Sud.....	36
2.3.1.2. Evolution des variables d'étude à l'Est .....	39-
2.3.1.3. Evolution des variables d'étude au Littoral.....	42
2.3.1.4. Evolution des variables d'étude au Nord .....	45
2.3.1.5. Evolution des variables d'étude au Nord-Ouest.....	48
2.3.1.6. Evolution des variables d'étude à l'Ouest .....	51
2.3.1.7. Evolution des variables d'étude au Sud-Ouest .....	54
2.3.2. Variations provinciales dans les structures d'encadrement et d'accueil.....	57-67
2.3.2.1. Variations provinciales dans les structures d'encadrement .....	57
2.3.2.2. Variations provinciales dans les structures d'accueil .....	59
2.4. Analyse quantitative des évènements scolaires .....	67-71
Conclusion partielle.....	72-73

DEUXIEME PARTIE : APPROCHE EXPLICATIVE DES TENDANCES OBSERVÉES ET PERSPECTIVES..... 74

<u>CHAPITRE TROISIÈME : Tentative d'explication des tendances observées.....</u>	75-93
3.1. Ce que nous révèle l'analyse des variables d'étude.....	75-78
3.1.1. Des redoublements à la saturation des structures d'accueil.....	75
3.1.2. L'instabilité du corps enseignant.....	77
3.2. Une planification scolaire insuffisante	78-85
3.2.1. Des lacunes en matière de statistiques scolaires.....	79
3.2.2. Un manque à gagner au niveau des objectifs.....	80
3.2.3. Mauvaise gestion des biens et des hommes .....	83
3.3. La problématique financière.....	85-93
3.3.1. L'intervention étatique.....	86
3.3.2. Les possibilités financières des promoteurs privés.....	90

<u>CHAPITRE QUATRIEME</u> : Perspectives de développement des infrastructures scolaires en rapport avec la croissance démographique.....	94-105
4.1. Politique gouvernementale en matière de développement de l'enseignement primaire.....	94-95
4.2. Les perspectives de la population d'âge scolaire	96-99
4.2.1. Sources des données.....	96
4.2.2. Hypothèses de projection.....	96
4.2.3. Détermination de la population d'âge scolaire entre 1985-2000.....	98
4.3. Estimation des effectifs scolaires de 1985-2000	99-101
4.4. Perspectives en besoins dans l'enseignement primaire.....	101-105
Conclusion partielle.....	106
CONCLUSION GENERALE .....	107-110
ANNEXE I : Définitions de certains concepts.....	111-113
ANNEXE II : Cartes.....	114-118
ANNEXE III : Liste des tableaux .....	119-131
Bibliographie.....	132-134

## I-1 V A N T - / R O P O S

---

Le développement des infrastructures sociales en général et scolaires en particulier reste aujourd'hui plus qu'hier, un sujet de préoccupation majeure dans la plupart des pays en développement soucieux d'améliorer le niveau de vie de leur population dans le temps et dans l'espace.

C'est ce constat qui nous a amené à nous interroger sur le développement des infrastructures scolaires dans l'enseignement primaire au Cameroun, question de voir ce qui a été fait depuis 1976, ce qui reste à faire, et comment y parvenir.

Aussi cette étude qui s'inscrit dans le cadre des activités de formation à l'I.F.O.R.D. est-elle l'aboutissement d'un travail mené sous la direction de Monsieur Henri Knoop à qui nous exprimons notre profonde gratitude pour toute l'attention qu'il a bien voulu y porter.

qu'il nous soit permis de témoigner également notre reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué, à quelque phase que ce soit, à la réalisation de ce travail ; en l'occurrence :

- Tout le corps professoral et administratif de l'IFORD ;
- Messieurs J.M. Pelet (Population Division - United Nations, New York), E. Ngwe (CRED, Yaoundé), B.F. Ngalle (Assemblée Nationale, Yaoundé) et SOFO Jean (Ministère de l'Education Nationale) qui, soit par leurs critiques et leurs remarques, soit par la bibliographie qu'ils nous ont proposée, ont élargi le cadre de nos investigations ;
- Tous nos ami(e)s, parents et camarades.

## I\_N\_T\_R\_O\_D\_U\_C\_T\_I\_O\_N

Le développement inégal des infrastructures dans les domaines sociaux (santé, éducation et logement notamment) connu par le Cameroun depuis l'époque coloniale, de concert avec la diversité des réalités physiques et socio-culturelles

- et donc des besoins - <sup>(1)</sup>, nécessitent que dans le cadre de la planification régionale, l'on mette sur pied une politique d'implantation, de répartition et de développement des infrastructures sociales qui tienne compte de la taille, du taux de croissance, de la composition et de la répartition géographique de la population.

A cet égard, l'importance des facteurs démographiques dans la planification tient à ce qu'ils sont à la fois des déterminants et des conséquences du progrès socio-économique. Ainsi, une étude de toutes les variables qui déterminent le rapport population besoins humains dans les domaines sociaux semble tout indiquée pour jeter les jalons d'une politique cohérente d'intervention gouvernementale dans ces domaines. Néanmoins, compte tenu des contraintes dimensionnelles qui nous sont imposées pour la rédaction, nous nous pencherons exclusivement sur les aspects scolaires au niveau de l'enseignement primaire pour au moins deux raisons :

- d'abord parce que l'éducation est à coup sûr l'un des domaines sociaux d'intervention prioritaire ;
- ensuite parce que le recensement d'Avril 1976 montre que la très grande majorité de la population scolarisée au Cameroun est concentrée dans les écoles primaires (81,9 %).<sup>(2)</sup>

---

(1) Au niveau national entre provinces, au niveau provincial entre départements, au niveau départemental entre arrondissements, au niveau de l'arrondissement entre les localités qu'il renferme, et, au niveau du secteur de résidence entre les zones rurales et les zones urbaines.

(2) Le secondaire général englobe 0,7 % des élèves et le secondaire technique 2,7 %, l'enseignement supérieur comptant 7187 étudiants en 1976.

Dans cette perspective, si l'évolution rapide des effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire fait du Cameroun l'un des pays africains les plus scolarisés à l'heure actuelle, il ne faudrait pas perdre de vue que l'importance de cette évolution nécessite l'accroissement dans le temps et dans l'espace des moyens logistiques, matérielles et didactiques que l'Etat, les collectivités locales et les promoteurs privés ont à consacrer à ce niveau d'enseignement. Par conséquent, la réduction des disparités au niveau de l'enseignement primaire s'inscrit dans une perspective d'extension qualitative et quantitative du service éducatif afin d'arriver à une implantation universelle aussi bien dans les zones où ce service correspond à un besoin directement ressenti par les populations que dans les zones qui, pour des raisons historiques variées, accusent encore un retard dans le développement éducatif.

Ceci implique que le droit de tous les citoyens à l'éducation<sup>(1)</sup> fait que le développement des infrastructures scolaires (personnel, écoles, salles de classe, mobilier scolaire, instruments pédagogiques) au Cameroun apparaît non seulement comme un défi du temps, mais aussi et surtout comme une nécessité qui implique la croissance rapide de la population scolarisable et de la population scolarisée.

Et parce que la croissance des effectifs au niveau de l'enseignement primaire est la conséquence immédiate de l'évolution démographique entretenue par la fécondité élevée et la mortalité

---

(1) Même si sa réalisation rencontre très souvent des obstacles en dépit de la volonté des responsables de l'éducation de considérer l'enseignement primaire comme le niveau de formation de base pour une éducation de masse.

en baisse au Cameroun depuis quelques décennies, comment les responsables de l'éducation arrivent-ils à concilier les impératifs de la croissance démographique<sup>(1)</sup> d'avec les besoins qui **lui** sont inhérents ? Telle est la grande interrogation qui nous permettra de voir si la politique d'implantation, de répartition et de développement des infrastructures scolaires dans l'enseignement primaire est **sous-tendue** par des considérations démographiques.

Par conséquent, l'intérêt de notre étude c'est d'apprécier la couverture scolaire dans l'enseignement primaire au Cameroun depuis le recensement d'Avril 1976, en vue de mieux cerner dans quelle mesure la dynamique du développement des infrastructures scolaires s'est adaptée à celle de la population scolaire dans le temps.

Aussi cette problématique traduit-elle la préoccupation qui est nôtre d'adopter la démarche suivante :

Dans la première partie consacrée à la description de la situation démographique et infrastructurelle du Cameroun depuis 1976, nous aurons :

- à présenter les données de base pertinentes à notre étude dans le premier chapitre ;
- à analyser au moyen des indicateurs appropriés, le rapport entre la démographie et les infrastructures scolaires au niveau de l'enseignement primaire, dans le deuxième chapitre.

---

(1) Déterminée par la fécondité, la mortalité et les migrations.

De cette première partie se dégagera certaines tendances entre le développement des infrastructures et l'évolution des effectifs scolaires.

Aussi tenterons-nous, dans la deuxième partie portant sur l'approche explicative des tendances observées et les perspectives d'avenir, d'expliquer les fondements desdites tendances au troisième chapitre pour nous pencher ensuite au chapitre quartier sur les perspectives du développement des infrastructures scolaires en rapport avec la croissance démographique dont dépendront les besoins futurs en matière d'éducation dans l'enseignement primaire.

/) R E M I E R E      /) A R T I E

DESCRIPTION DE LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE ET  
INFRASTRUCTURELLE DU CAMEROUN DEPUIS 1976.

## CHAPITRE PREMIER : QUELQUES DONNEES DE BASE SUR LE CAMEROUN.

Notre souci est de présenter ici quelques données utiles pour cerner un certain nombre de problèmes relatifs à la scolarisation au Cameroun. C'est dire que nous allons nous pencher essentiellement sur les caractéristiques pertinentes pour notre étude.

### 1-1. Caractéristiques géographiques et administratives.

Le Cameroun est un pays de l'Afrique centrale situé entre le 2<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> degré de latitude Nord. Il s'étend de la baie de Biafra sur l'océan Atlantique au Lac Tchad, entre le Nigéria à l'Ouest, le Lac Tchad et le cours du Logone au Nord et au Nord-Est, la République Centrafricaine à l'Est, le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale au Sud. Très allongé du Nord au Sud, il s'étend à la fois dans la zone tropicale et dans la zone équatoriale. Sa superficie est de 465.458 km<sup>2</sup>.

Le Cameroun comprend quatre régions naturelles déterminées par le climat, le relief et l'action de l'homme :

- la forêt dense du Sud ;
- la montagne et ses franges de l'Ouest ;
- l'Adamaoua ;
- les plaines du Nord.

Toutefois, le concept de région reste multiforme au Cameroun. C'est pourquoi, par rapport à l'intérêt que ce concept présente pour la planification du développement et, compte tenu de

la nature des statistiques disponibles pour la scolarisation, il nous semble tout indiqué de retenir plutôt dans cette étude la région administrative (province) comme unité d'analyse.

En effet, la régionalisation constitue au Cameroun la principale approche des phénomènes spatiaux du développement. Aussi les plans de développement sont-ils toujours élaborés ici en prenant en considération les régions administratives, pour des raisons d'ordre politique, social et économique.

Compte tenu des contraintes résultant de la manière dont les statistiques scolaires sont collectées, et étant donné que leur désagrégation pour les adapter aux nouvelles unités administratives retenues depuis Août 1983 paraît sinon impossible, du moins difficile, nous nous contenterons par souci d'homogénéité, du découpage administratif du Cameroun en vigueur avant Août 1983. (1)

C'est dans le cadre de ce découpage en sept provinces que nous essayerons d'apprécier les disparités dans le développement de la scolarisation dans l'enseignement primaire depuis 1976.

#### 1-2. Caractéristiques démographiques et évolution récente de la population.

Le rôle important que jouent les phénomènes démographiques dans le développement de l'éducation justifie que soient présentées ici les données essentielles sur la population du Cameroun telles qu'elles apparaissent au travers des résultats du recensement d'Avril 1976.

---

(1) Voir Annexe III, Tableau 1.1.

### 1-2-1. Caractéristiques démographiques.

Au recensement d'Avril 1976, la population du Cameroun s'élèvait à 7.663.246 habitants, compte tenu des émissions évaluées à 7 % en moyenne grâce à l'enquête de contrôle post-censitaire. Elle comprend 3.908.255 femmes (51 %) et 3.754.991 hommes (49 %). La répartition par secteur de résidence a donné 2.184.242 habitants en milieu urbain (28,5 %) et 5.479.004 habitants en milieu rural (71,5 %).

#### 1.2.1.1. Répartition spatiale de la population.

La population du Cameroun est très inégalement répartie par région administrative comme l'indique le tableau ci-après =

Tableau 1.1 : Répartition et densité de la population par province.

1976.

Provinces	Population	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité (hab/km <sup>2</sup> )
Centre-Sud	1 491 945	116 172	12,9
Est	366 235	109 002	3,4
Littoral	935 166	20 229	46,2
Nord	2.233.257	164 054	13,6
Nord-Ouest	980 531	17 409	56,4
Ouest	1 035 597	13 833	74,5
Sud-Ouest	620 515	24 709	25,1
Ensemble	7 663 246	465 458	16,5

Sources = - Cameroun : Bureau Central du Recensement (B.C.R.); Recensement Général de la Population et de l'Habitat (R.G.P.H.) 1976 ; volume I, Tome 1.

- Cameroun = Vè Plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1981-1986). p. 34.

Les disparités interrégionales de densité laissent entrevoir d'abord les régions densément peuplées (plus de 50 habitants au km<sup>2</sup>) comme l'Ouest et le Nord-Ouest ; ensuite les régions moyennement peuplées (10 à 50 habitants au km<sup>2</sup>) comme le littoral, le Sud-Ouest, le Nord et le Centre-Sud ; et enfin de vastes zones parsémées peuplées (moins de 5 habitants au km<sup>2</sup>) comme l'Est.

Comme nous l'avons constaté tantôt, la population du Cameroun est essentiellement rurale. Toutefois, à plus ou moins long terme, avec l'urbanisation accompagnée d'un exode rural massif, la tendance contraire peut s'observer.

En effet, l'expansion de la population urbaine <sup>(1)</sup> est due pour une part non négligeable à l'accroissement des migrations des ruraux vers les centres urbains, eu égard à un taux d'exode rural de l'ordre de 1,8 % par an. <sup>(2)</sup> Par ailleurs, la population urbaine croît à un taux de 4 % environ par an, contre 1,9 % par an pour la population rurale. <sup>(3)</sup>

Ce retournement de tendance n'est pas sans poser des problèmes d'allocation judicieuse d'infrastructures et d'équipements susceptibles de répondre aux besoins de plus en plus pressants de la population urbaine dans les domaines sociaux = logement, santé, éducation, etc.

---

(1) Voir Annexe III, Tableau 1.2.

(2) Géographie du Cameroun. Collection A. Journaux.

(3) CAMEROUN : Vè Plan quinquennal de développement économique social et culturel (1981-1986). p. 33.

#### 1.2.1.2. Données sur la scolarisation.

La population du Cameroun est très jeune<sup>(1)</sup> et la sous-population âgée de 6-14 ans représente 23,1 % de la population totale au recensement d'avril 1976. Cette sous-population âgée de 6-14 ans représentait la population scolarisable, c'est-à-dire la population en âge d'être scolarisée dans l'enseignement primaire. Pour nous rendre compte de l'implantation scolaire et des disparités régionales observées au recensement de 1976, nous nous pencherons essentiellement sur la fréquentation scolaire. Celle-ci est exprimée par le taux de scolarisation formelle (nette). Ce taux est mesuré par le rapport de la population scolarisée à la population scolarisable au moment du recensement. Il était en 1976 de 64,8 % pour l'ensemble du Cameroun dont 68,3 % pour les garçons et 61,0 % pour les filles. Par ailleurs, il était plus élevé en milieu urbain (81,9 %) qu'en milieu rural (58,4 %).

C'est dire que les données sur la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans donnent lieu à des disparités très marquées par provinces, compte tenu de l'inégalité de l'accès à l'école par sexe, par secteur de résidence et par situation familiale, pour ne citer que ces aspects.

Le tableau ci-après illustre bien cette situation dans l'enseignement primaire :

---

(1) Les enfants de moins de 15 ans représentent 43,4 % de la population totale (Cameroun : B.C.R. ; R.G.P.H. ; volume II, Tome 4.)

Tableau 1.2 : Taux de scolarisation formelle des enfants de 6 à 14 ans par sexe, par secteur de résidence et par province, 1976.

Provinces	Taux de scolarisation (en %)				
	Sexe		Secteur résidence		
	Ensem- ble	Mascu- lin	Fémi- nin	Urbain	Rural
Centre-Sud	91,8	93,1	90,5	93,1	91,2
Est	67,1	73,9	60,0	76,3	64,5
Littoral	90,3	91,8	88,8	91,4	87,2
Nord	21,9(1)	28,2	15,6	45,6	18
Nord-Ouest	58,5	64,4	52,2	67,9	56,9
Ouest	87,0	89,5	84,6	90,5	86,1
Sud-Ouest	76,0	78,0	74,0	82,9	72,8
Ensemble	64,8(2)	68,3	61,0	81,9	58,4

Source : CAMEROUN : B.C.R. ; R.G.P.H. ; Volume II, Tome 4.

(1) Le taux de scolarisation totale (formelle + coranique) des enfants de 6-14 ans s'élève à 30,9 % dans cette province.

(2) Le taux de scolarisation totale (enseignement formel + enseignement coranique) atteint 67,5 %. (Voir Annexe III, Tableau 1.3.)

De ce tableau, il ressort que la scolarisation est relativement forte dans les provinces du Centre-Sud, du Littoral et de l'Ouest. Mais elle reste encore très faible dans la province du Nord (21,9 %). En excluant le Nord, le taux de scolarisation formelle dans les six autres provinces s'élève à 80,2 % contre 64,8 % pour l'ensemble. Cette scolarisation est moyenne dans le Sud-Ouest et l'Est, et est relativement faible dans le Nord-Ouest.

Ces disparités régionales sont d'abord le reflet d'une évolution socio-historique particulière relevant des missions chrétiennes qui ont procédé à l'implantation de certaines infrastructures scolaires dans les régions accessibles, les régions difficilement accessibles pour diverses raisons accusant jusqu'à nos jours un retard plus ou moins important par rapport au reste du pays. (1)

Par ailleurs, quelle que soit la province, la scolarisation est plus développée dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. En ce qui concerne le rapport de féminité des taux de scolarisation, le comportement des filles pour la poursuite des études primaires est à peu près identique à celle des garçons. (2) Mais ces disparités interprovinciales de densité, de taille, de structure de la population et de scolarisation ne sont pas restées intactes dans le temps, eu égard à l'évolution prévisible de la population du Cameroun depuis 1976.

#### 1.2.2. Evolution récente de la population.

Les données utilisées ici sont issues du recensement d'avril 1976 et du V<sup>e</sup> plan quinquennal de développement économique social et culturel du Cameroun.

Au cours de cette période quinquennale (1981-1986), l'on a fait l'hypothèse d'un accroissement moyen annuel de 2,46 %. Les taux d'accroissement moyens de la population urbaine des périodes 1976-1981 et 1981-1986 ont été estimés respectivement à 5,5 % et

---

(1) Voir Annexe II.

(2) Cameroun : B.C.R. , R.G.P.H. ; Volume II, Tome 4. p. 22.

5,6 % ; ceux de la population rurale respectivement à 1,15 % et 0,78 %. (1) Ceci dit, la proportion de la population urbaine, évaluée à 28,6 % en 1976, a été estimée respectivement à 33,1 % et 38,5 % pour les années 1981 et 1986.

Les taux ainsi estimés sont sous-tendus par l'hypothèse que les différents phénomènes démographiques (fécondité, mortalité, migrations essentiellement), vont influencer d'une certaine manière la répartition et la densité de la population par province au cours de la période des prévisions. (2) En fait, le Cameroun est caractérisé par une grande mobilité interne, avec des différences très marquées d'une province à l'autre.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution de ces disparités interprovinciales.

---

(1) Cameroun : V<sup>e</sup> plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1981-1986), p. 33.

(2) Voir Annexe III, Tableau 1.4.

Tableau 1.3. Evolution prévisible de la population par secteur de résidence et densité par province de 1976 à 1986.

Provinces	Centre-Sud	Est	Littoral	Nord-Ouest	Ouest	Sud-Ouest	Nord	Cameroun
Superficie	116 172	109 002	20 229	17 409	13 833	24 709	164 054	465 458
PT en milliers	1 492	364	935	981	1 036	620	2 233	7 661
PU en % de PT	33,4	21,2	75,2	15,1	22,5	32,4	14,7	28,6
PR en % de PT	66,6	78,2	24,8	94,9	77,5	67,6	85,3	71,4
densité (h/km <sup>2</sup> )	12,8	3,3	46,2	56,4	74,6	25,1	13,6	16,5
PT en milliers	1 714	424	1 125	1 073	1 169	693	2 499	8 657
PU en % de PT	39,6	22,9	84,5	17,2	24,9	35,4	16,9	33,0
PR en % de PT	60,4	77,1	15,5	82,8	75,1	64,6	83,1	67,0
densité (h/km <sup>2</sup> )	14,8	3,9	55,6	61,6	84,2	28,0	15,0	18,6
PT en milliers	1 966	489	1 360	1 164	1 321	783	2 700	9 783
PU en % de PT	47,2	24,9	94,9	20,0	27,5	38,6	19,4	38,2
PR en % du PT	52,8	75,1	5,1	80,0	72,5	61,4	80,6	61,8
densité (h/km <sup>2</sup> )	17,0	4,5	47,2	66,9	95,2	31,7	16,5	21,0

• PT en milliers : population totale en milliers.

• PU en % de PT : population urbaine en % de PT.

• PR en % du PT : population rurale en % du PT

Source = Cameroun : Vè plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1981-1986). PP. 34-35.

Il ressort de ce tableau que les provinces du Littoral et du Centre-Sud doivent connaître un accroissement très sensible de leur degré d'urbanisation au cours de la période 1981-1986. (1)

Ces estimations laissent entrevoir au cours du V<sup>e</sup> plan de développement trois grands groupes d'évolution de la population par province (2) :

- les provinces d'immigration dont la proportion de la population urbaine par rapport à la population totale croît : Centre-Sud, Littoral et Est ;
- les provinces d'émigration dont la proportion est stable : Ouest et Sud-Ouest où la croissance naturelle est assez élevée ;
- les provinces dont la proportion baisse : ce sont les provinces du Nord et Nord-Ouest où l'émigration nette est largement supérieure à la croissance naturelle.

Il serait aussi indiqué de nous pencher sur l'évolution prévisible des proportions de quelques sous-populations intéressantes à connaître sur le plan économique et social. (3)

En effet, les deux tiers des enfants âgés de 6 à 14 ans, l'avons-nous vu, sont scolarisés (64,8 %), en proportion beaucoup plus marquée en milieu urbain que rural.

Du reste, le tableau ci-après nous donne d'ores et déjà une idée sur les problèmes de scolarisation qu'impliquerait un accroissement de la population scolarisable et/ou scolarisée plus que proportionnel au rythme d'accroissement des infrastructures et équipements scolaires dans l'enseignement primaire.

(1) Cet accroissement est surtout dû au caractère fortement attractif des villes de Yaoundé et Douala.

(2) Voir Annexe III, Tableau 1.2.

(3) Voir Annexe III, Tableau 1.5.

Tableau 1.4 : Evolution prévisible de la population de certains groupes d'âges caractéristiques de 1976 à 1986 (en milliers).

Age ou groupes d'âges	1976			1981			1986		
	Sexe masc.	Sexe fem.	Deux sexes	Sexe masc.	Sexe fem.	Deux sexes	Sexe masc.	Sexe fem.	Deux sexes
	533	526	1 059	614	613	1 227	690	685	1 375
0-3 ans	117	116	233	136	132	268	156	154	310
4 ans	111	112	223	130	130	260	150	149	299
5 ans	228	228	456	266	262	528	306	303	609
4-5 ans	974	967	1941	1105	1104	2209	1276	1275	2555
6-14 ans	1723	1721	3456	1985	1979	3964	2272	2263	4535
0-14 ans									

Sources : - Cameroun : B.C.R. ; R.G.P.H. ; volume I, Tome 1.

- Cameroun : Vè plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1981-1986).

En fait, l'évolution de la population scolarisable induit un accroissement des effectifs scolaires et donc une amélioration du taux de scolarisation, toutes choses égales par ailleurs. Mais alors, ceci entraîne-t-il toujours une amélioration des infrastructures éducatives au Cameroun ?

Il nous semble au vu de l'observation empirique basée sur le nombre d'écoles, de salles de classe et d'enseignants par rapport aux effectifs scolaires toujours croissants dans les villes comme dans les campagnes → qu'il y a une certaine insuffisance dans le développement des infrastructures scolaires. Cette insuffisance pouvant avoir des incidences plus ou moins prononcées sur les normes en matière de planification scolaire.

Raison pour laquelle, nous nous pencherons dans le chapitre suivant, non pas tant sur la mise en évidence de cette insuffisance que sur la mesure de son ampleur dans le temps et dans l'espace. Ce qui nous permettrait de voir, en dernière analyse, si au cours de notre période d'étude, l'évolution des infrastructures scolaires a connu ou non, un rythme d'accroissement plus que proportionnel à celui des effectifs scolaires. Il s'agira de voir le problème à travers une analyse des interactions entre la demande effective<sup>(1)</sup> en éducation exprimée par la population scolarisée, et l'allocation en ressources susceptibles de satisfaire cette demande ; ce qui endiguerait dans un proche avenir les insuffisances éventuelles ou les goulots d'étranglement possibles.

---

(1) Nous nous pencherons essentiellement - compte tenu des contraintes sévères liées au manque de statistiques - sur la demande effective, la demande potentielle étant entretenue par la population scolarisable.

C'est cette analyse qui tentera d'éclairer pour les privilégiés, les problèmes scolaires qui se posent actuellement dans l'enseignement primaire au Cameroun, et ce, dans la perspective d'une contribution à l'aménagement du territoire.

CHAPITRE DEUXIEME : ANALYSE DU RAPPORT POPULATION SCOLARISEE ↗  
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES.

2.1. Position du problème.

2.1.1. Généralités sur l'enseignement au Cameroun.

Le système d'enseignement camerounais est subdivisé en niveau d'enseignement dont :

- l'enseignement maternel ;
- l'enseignement primaire ;
- l'enseignement post-primaire ;
- l'enseignement secondaire (général, technique, normal) ;
- l'enseignement supérieur.

Pour chacun de ces niveaux, la taille, la structure par âge et par sexe de la population influent de plusieurs manières sur les besoins en matière d'enseignement, sur la capacité du pays à les satisfaire et, en dernière analyse, sur la planification de l'éducation. Ainsi, les considérations démographiques ont un rôle à jouer dans cette planification qui vise à répondre à des besoins précis en éducation. Ces besoins varient selon l'âge et le niveau d'enseignement et dépendent dans une large mesure de l'accroissement absolu des effectifs du groupe d'âge scolaire pour un niveau donné et de la proportion qu'ils représentent par rapport à l'ensemble de la population. Aussi est-il de plus en plus admis que la planification de l'éducation a une importance fondamentale dans la planification du développement.

Au demeurant, pour des raisons sus-évoquées, nous nous penchons exclusivement sur le niveau d'enseignement primaire où le groupe d'âge scolaire officiel est 6-14 ans.

En général, en matière de planification scolaire, l'on s'intéresse aux effectifs scolaires dans l'enseignement primaire. Raison pour laquelle, la plupart des pays ont adopté une politique qui vise à faire en sorte que ce niveau d'enseignement soit accessible à tous les enfants en âge de fréquenter. Il est clair que les systèmes scolaires dans ces pays souffrent des problèmes plus ou moins aigus selon le niveau de leur développement.

Dans le cas du Cameroun, les problèmes essentiels qui se posent dans l'enseignement primaire tiennent :

- à l'existence de deux systèmes parallèles : le système francophone et le système anglophone dont les cycles d'études durent respectivement six et sept ans. Ces deux systèmes sont le fait de l'héritage colonial et posent des problèmes d'harmonisation au niveau de la structure des différents cycles d'études, du contenu des programmes et des examens.
- à l'inadaptation du système scolaire actuel à l'environnement socio-économique et culturel.

A cet égard, compte tenu de la complexité de ces problèmes et de la nature des statistiques disponibles, nous ferons essentiellement chaque fois la distinction entre le secteur public et le secteur privé d'enseignement.

Par ailleurs, si les statistiques scolaires, fournies par le Ministère de l'Education Nationale permettent généralement

une bonne approche des problèmes de scolarisation aussi bien dans le temps que dans l'espace, elles nous renseignent assez mal sur le niveau de développement quantitatif du système éducatif (taux de scolarisation). Car en l'absence d'un système efficace d'enregistrement des faits d'état civil (naissances et décès), il est difficile d'estimer la population scolarisable.

Par conséquent, notre objectif dans la présente étude sera porté sur les ressources consacrées à l'éducation<sup>(1)</sup> et, dans une certaine mesure, nous essayons de saisir le dynamisme du système scolaire.<sup>(2)</sup> Ainsi, notre problématique se pose fondamentalement en termes d'équilibre entre l'offre et la demande effective d'éducation dans l'enseignement primaire, eu égard aux objectifs fixés par les plans de développement<sup>(3)</sup> qu'il convient de rappeler au passage dans le cadre de l'enseignement primaire.

#### 2.1.2. Les objectifs des plans de développement.

S'agissant du IVè plan, les objectifs ont porté entre autres sur :

- la construction d'établissements et de salles de classe qui s'intègrent dans l'évolution de l'environnement rural et urbain et qui garantissent les conditions élémentaires d'hygiène ;

(1) Il s'agit notamment des ressources humaines, matérielles et financières.

(2) Déterminé par les taux de promotion, d'abandon et de redoublement dans la présente étude.

(3) Par rapport à notre période d'étude, seuls les IVè et Vè plan quinquennaux retiendront notre attention.

- la dotation des établissements de tous niveaux en équipements et moyens pédagogiques conformes aux méthodes de transmission des connaissances retenues aux différents profils des produits finis ;

- la formation et le recrutement des enseignants de qualification satisfaisante et en nombre suffisant eu égard à la diversification des enseignements et à l'évolution des effectifs scolaires ;

- l'assainissement des effectifs scolaires au niveau du primaire par l'élimination des élèves de moins de 6 ans d'âge et de plus de 14 ans ;

- l'élaboration d'une carte scolaire qui s'appuie sur la répartition spatiale de la population en termes actuel et dynamique.

Les orientations du Vè plan ont été axées entre autres sur :

- l'amélioration et le renforcement des infrastructures existantes en les dotant du personnel enseignant nécessaire et qualifié et des équipements didactiques appropriés ;

- la formation des enseignants à tous les niveaux qui devra constituer l'autre priorité du gouvernement ; pour ce faire, il faudra exploiter les différentes possibilités non conventionnelles de formation en les valorisant sous l'angle matériel, en vue d'améliorer la qualité des enseignants et d'augmenter quantitativement leur nombre ;

- des mesures d'intéressement du métier d'enseignant : il sera nécessaire en particulier de prendre en compte ceux des enseignants appelés à travailler dans des zones enclavées, des

zones frontalières et dans les régions où les conditions de vie sont particulièrement difficiles ;

- l'objectif de faire place dans les écoles aux salles de classe en matériaux provisoires, à des infrastructures en matériaux définitifs répondant aux normes pédagogiques et d'hygiène d'une école primaire moderne ;

- la création de nouvelles écoles devra se faire en fonction de la population scolarisable et de la carte scolaire qui devra être confectionnée au cours de la période (1981-1986) ; par ailleurs, les villes de Yaoundé et de Douala devront bénéficier des mesures d'urgence.

Enfin, il convient de noter que chacun de ces plans a retenu comme ratios de référence 50 élèves par maître et 50 élèves par classe, contre 45 élèves par classe et par maître pour le III<sup>e</sup> plan quinquennal (1971-1976).

3

Au total, toutes ces orientations laissent entrevoir que le critère du développement réussi des ressources destinées à l'éducation dans l'enseignement primaire, est que les structures d'accueil et d'encadrement soient quantitativement et qualitativement aptes à faire face à l'accroissement rapide de la population scolarisée qui impose des contraintes sévères à la planification de l'éducation. Ceci suppose que soit mis sur pied une politique d'aménagement du système d'enseignement primaire par une organisation des investissements sur l'ensemble du territoire de manière à faire progresser les différentes régions en mal d'éducation et à soutenir les autres en vue d'un développement harmonieux des infrastructures scolaires.

### 2.1.3. Démarche analytique.

Notre étude sera effectuée d'abord au niveau national, et ensuite au niveau provincial. Ce qui nous permettra, chemin faisant, de mieux saisir les disparités interprovinciales eu égard à la moyenne nationale des indicateurs mesurés.

Ceci étant, notre analyse sera ordonnée selon deux approches complémentaires :

- une approche historique qui retrace le sens de l'évolution des différentes variables d'étude et des indices pertinents dans la perspective du rapport entre la population scolarisée et les infrastructures scolaires ;
- une approche différentielle qui tente de faire ressortir autant que possible les aspects quantitatifs et qualitatifs des ressources consacrées à l'éducation.

## 2.2. Accroissement des effectifs scolaires et développement des infrastructures scolaires : la situation nationale.

Il s'agit de faire le point des réalisations effectuées au niveau de l'enseignement primaire, compte tenu de l'évolution de la population scolaire sur le plan national.

### 2.2.1. Evolution des variables d'étude.

Dans le cadre de cette étude, les statistiques concernant les élèves, le personnel enseignant et les équipements scolaires (écoles, salles de classe notamment).<sup>(1)</sup>

(1) Voir Annexe III, Tableau 2.1 à 2.4.

Nous allons saisir l'évolution des différentes variables depuis 1976/77 au moyen de l'indice d'accroissement :

$$I_t = \frac{V_t}{V_0} \times 100 ;$$

où  $I_t$  = indice d'accroissement de la variable à l'année  $t$ ;

$V_t$  = valeur de la variable à l'année  $t$  ;

$V_0$  = valeur de la variable à l'année de base (année 1976/77)

Cet indice rend compte du rythme d'accroissement accusé par chaque variable d'étude, étant donné sa valeur en 1976/77. Calculé par secteur d'enseignement, il décrit donc l'évolution différentielle des variables en cause à l'échelon national ou provincial.

Ainsi, les indices d'accroissement se présentent comme suit par secteur d'enseignement :

Tableau 2.1 : Evolution des indices d'accroissement des variables d'étude par secteur d'enseignement. CAMEROUN.

variables d'étude	Année scolaire	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Nombre d'élèves	Public	100	110	116	122	129	137	146	150
	Privé	100	97	98	101	108	110	116	117
	Total	100	105	109	114	120	126	134	136
Nombre de maîtres	Public	100	112	119	123	131	143	135	159
	Privé	100	94	96	92	97	99	113	102
	Total	100	104	110	110	117	124	137	135
Nombre d'écoles	Public	100	108	115	119	126	133	141	147
	Privé	100	95	86	82	84	83	88	87
	Total	100	103	103	104	108	112	119	122
Nombre de salles de classe	Public	100	109	117	121	129	141	158	159
	Privé	100	97	94	92	96	95	88	99
	Total	100	104	106	108	114	120	126	132

Source : calculée à partir des Tableaux 2.1 à 2.4 en Annexe III.

Il ressort de ce tableau que les effectifs scolaires n'ont cessé de croître depuis 1976/77, avec un accroissement beaucoup plus prononcé pour le secteur public. Cette dynamique des effectifs scolaires est déterminé par le nombre de sortants (abandons, fin d'études, décès), le nombre d'élèves en formation et les mouvements des parents d'élèves dans une certaine mesure.

Les variations au niveau du personnel enseignant tiennent essentiellement de la capacité de recrutement d'enseignants par les collectivités privées, et par l'Etat, de l'intéressement que ces enseignants attachent à l'enseignement, des phénomènes extra-scolaires comme la mortalité et la retraite.

En ce qui concerne les équipements scolaires, (salles de classe et écoles), leur évolution dépend essentiellement des capacités financières des promoteurs privés, de l'Etat et des collectivités locales.

Dans l'ensemble, les infrastructures scolaires n'ont pas connu une évolution régulière et soutenue, contrairement aux effectifs scolaires dont la croissance est constante et soutenue.

En fait, pendant qu'il y a une évolution positive des variables d'étude dans le secteur public, le secteur privé subit de fortes fluctuations. Cette situation est due en grande partie aux transferts des structures scolaires du secteur privé au secteur public, et, dans une certaine mesure, au désintéressement des promoteurs privés à investir dans ce niveau d'enseignement moins rentable financièrement que les autres niveaux d'enseignement.<sup>(1)</sup>

---

(1) Cas de l'enseignement maternel ou de l'enseignement secondaire.

Il s'ensuit que pendant que le secteur public s'emploie avec plus ou moins de bonheur à adapter le rythme d'accroissement des infrastructures à celui des effectifs scolaires, le secteur privé semble être en perte de vitesse, en dépit de sa contribution du reste non négligeable à la promotion de l'éducation. (1)

Ainsi, pour les deux secteurs réunis, il en résulte un certain retard du développement des infrastructures sur l'évolution des effectifs scolaires depuis 1976/77. C'est bien ce qu'illustre la Figure 1. Les renversements de tendance constatés en 1978/79 et en 1982/83 pour le nombre d'enseignants pouvant signifier tout simplement le biais introduit par la surestimation des effectifs d'enseignants, compte tenu de la méthodologie du recensement scolaire très souvent entachée d'insuffisances.

A travers l'évolution de ces variables d'étude, la question est de savoir si par rapport aux normes fixées par les plans de développement, les structures d'accueil et d'encadrement sont restées appropriées au cours de la période d'étude - , à l'accroissement de la population scolaire dont les effectifs pléthoriques ne manquent de susciter une attention particulière de la part des responsables de l'éducation.

#### 2.2.2. Variations dans les structures d'encadrement et d'accueil.

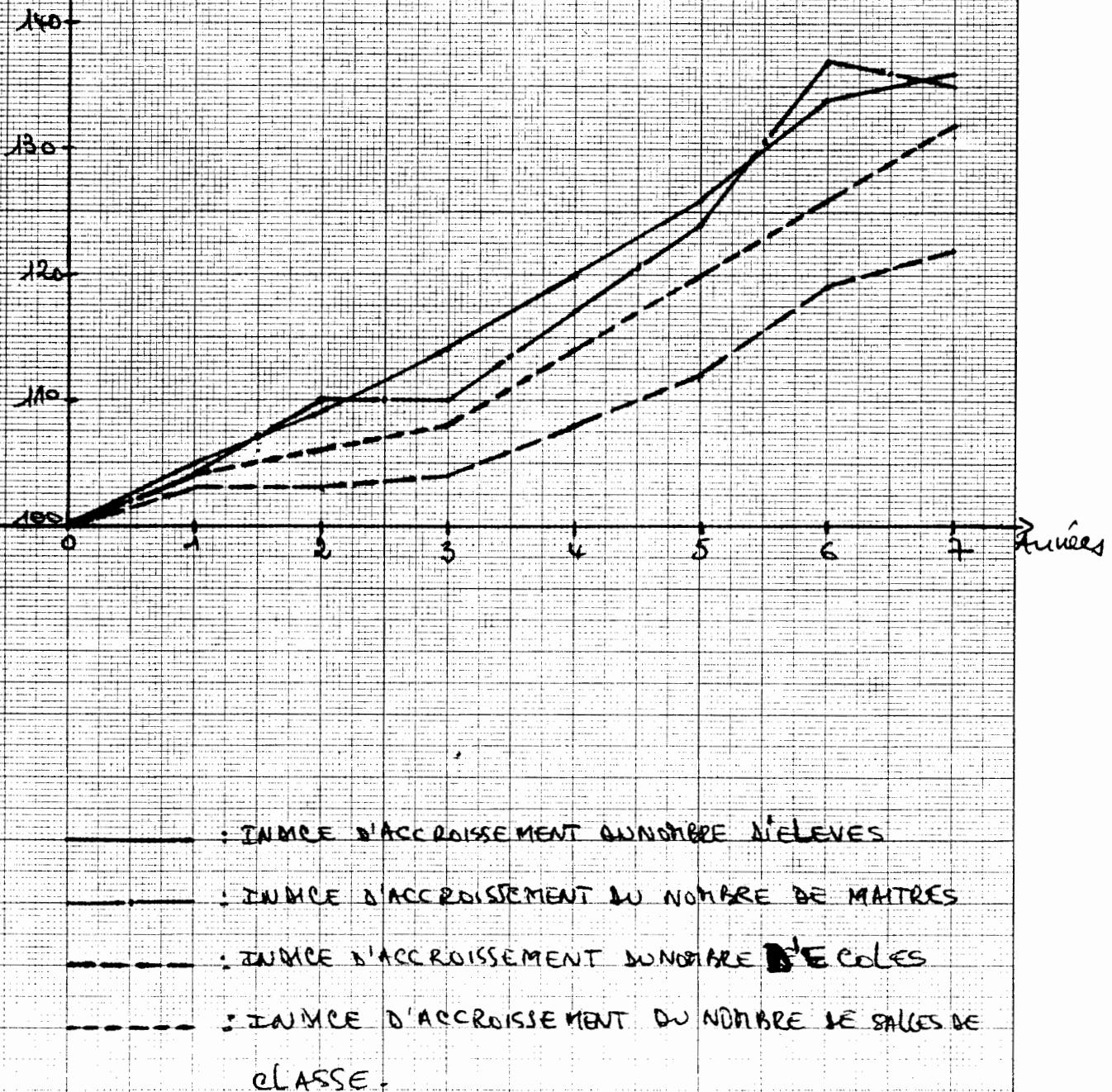
Il s'agit ici de déterminer comment ont varié les différents ratios sous-jacents au rapport population scolaire - infrastructures scolaires.

---

(1) La situation est profondément critique au niveau de l'implantation des écoles comme le montre la figure 1.

FIGURE 1. évolution des indices d'accroissement.

INDES D'ACCROISSEMENT (CAMEROUN).



Autrement dit, pour chaque secteur d'enseignement, nous allons mesurer :

- le taux d'encadrement =  $\frac{\text{nombre d'élèves}}{\text{nombre de maîtres}}$  = ratio élèves/maître ;
- le taux d'accueil =  $\frac{\text{nombre d'élèves}}{\text{nombre de salles de classe}}$ .

Le tableau ci-après retrace les variations observées dans les taux d'encadrement et d'accueil par secteur d'enseignement.

Tableau 2.2. : Evolution des taux d'encadrement et d'accueil par secteur d'enseignement. CAMEROUN.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Ratios									
Taux d'encadre- ment	Public	52	51	51	51	51	49	49	49
	Privé	47	49	49	52	52	53	49	54
	Total	50	50	50	52	52	50	50	50
Taux d'accueil	Public	53	54	53	54	53	51	49	50
	Privé	43	43	45	48	49	50	57	51
	Total	49	49	50	51	51	51	52	50

Souvenez = Calculée à partir des tableaux 2.1, 2.2 et 2.4 en Annexe III.

En regard aux normes fixées par les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> plans de développement, si les ratios sont restés critiques dans le secteur public au cours du IV<sup>e</sup> plan, la situation s'est relativement améliorée depuis l'amorce du V<sup>e</sup> plan, suite à un accroissement des ressources humaines et matérielles. Au contraire, la situation dans le secteur privé est marquée par des ratios satisfaisants aux normes au cours du IV<sup>e</sup> plan seulement.<sup>(1)</sup> Le renversement de tendance résultant dans une certaine mesure de la regression des investissements en personnel enseignant et en salles de classe par les promoteurs privés qui, au demeurant, sont souvent victimes de la faible propension des individus à enseigner dans le secteur privé jugé peu rémunératrice. Très souvent, l'on constate qu'à qualification égale, un enseignant du secteur public perçoit plus du double du salaire d'un enseignant du secteur privé.

Dans l'ensemble, pendant que le taux d'encadrement est resté insatisfaisant pour les années 1979/80 et 1980/81, le taux d'accueil s'est détérioré depuis 1979/80, suite dans l'un et l'autre cas à une réduction dans l'accroissement du nombre de maîtres et des salles de classe, surtout dans le secteur privé.

Ainsi, si les variations quantitatives des ressources humaines et matérielles ont eu du mal à maintenir la croissance des effectifs scolaires depuis 1976/77, qu'en est-il de la qualité de ces ressources dans la perspective des orientations définies par les plans de développement ?

---

(1) Sauf le taux d'encadrement dont la détérioration commence en 1979/80, contre une détérioration du taux d'accueil à partir de 1982/83

Cette question nous amène à nous pencher sur l'évolution de la proportion des maîtres non qualifiés <sup>(1)</sup> et sur l'évolution de la <sup>proportion</sup> des salles de classe en matériaux provisoires. <sup>(2)</sup>

Elle est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2.3. : Evolution sectorielle de la proportion des maîtres non qualifiés et de la proportion des salles de classe en matériaux provisoires (\*).CAMEROUN

Années scolaires Indicateurs		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82
Proportion des maîtres non qua- lifiés (en %)	Public	44,4	42,1	40,3	36,1	-	-
	Privé	60,3	59,8	57,8	59,3	-	-
	Total	51,2	48,9	46,9	44,3	-	-
Proportion des salles de classe en maté- riaux pro- visoires (en %)	Public	17,8	17,0	14,9	13,4	13,9	12,0
	Privé	8,0	7,1	5,6	4,9	5,6	3,9
	Total	13,4	12,8	11,2	10,1	10,7	9,1

Source : Calculée à partir des Tableaux 2.2., 2.4., 2.5 et 2.6 en Annexe III.

(\*) L'évolution du nombre de maîtres non qualifiés et du nombre de salles de classe en matériaux provisoires figure en Annexe III, Tableaux 2.5 et 2.6.

- (1) Par maîtres non qualifiés, il faut comprendre le personnel enseignant sans aucune formation pédagogique ou dont le diplôme est inférieur au B.E.P.C., au G.C.E.O.L ou à son équivalent.
- (2) Les salles de classe peuvent être construites en dur (murs en pierre, en parpaings ou en brique, avec un toit en tôles), en semi-dur (murs en terre battue ou en planches, avec un toit en tôles) ou en matériaux provisoires (toit en paille ou en nattes).

En ce qui concerne les maîtres, la proportion des non qualifiés est restée importante de 1976/77 à 1979/80 avec une accentuation pour le secteur privé. (1)

Par contre, les salles de classe en matériaux provisoires occupent une proportion plus importante dans le secteur public que dans le secteur privé. En effet, pour qu'un établissement privé soit agréé, il doit en principe bénéficier d'un équipement scolaire jugé adéquat pour la formation ; contrairement au secteur public où l'on assiste souvent à des constructions en matériaux provisoires réalisées par les collectivités locales et ensuite laissées au compte de l'Etat.

En dernière analyse, ces différentes proportions ne vont pas dans le sens des objectifs fixés par les plans de développement, bien qu'ayant tendance à diminuer. Par conséquent, elles n'en font pas moins l'objet de préoccupation dans l'optique d'une qualité toujours satisfaisante des structures d'accueil et d'encadrement, gages essentiels d'un bon rendement scolaire.

Du reste, ces différentes tendances observées sur le plan national peuvent cacher des disparités au niveau des provinces.

### 2.3. Accroissement des effectifs scolaires et développement des infrastructures scolaires : les disparités inter-provinciales.

La mesure détaillée des disparités régionales dans le domaine éducatif est rendue difficile dans beaucoup de pays par l'insuffisance des statistiques sur l'éducation.

---

(1) Compte tenu fait que, souvent la faible qualification des maîtres autorise une rémunération qui répond aux difficultés des promoteurs privés à court de capitaux malgré les subventions qui leur sont accordées par l'Etat.

Dans le cas du Cameroun, nous trouvons motif à mener une analyse de ces disparités dans l'enseignement primaire en ce sens qu'une telle analyse permet de se rendre compte de leur ampleur dans le temps et dans l'espace d'une part, d'apprécier les efforts consentis par les responsables de la planification de l'éducation de l'autre.

Notre démarche vise par conséquent à identifier les problèmes spécifiques à chaque province, question de constituer une base de départ pour l'analyse explicative des tendances observées.

2.3.1. : Evolution provinciale des variables d'étude.

2.3.1.1. : Evolution des variables d'étude au Centre-Sud.

Au cours de notre période d'étude, l'évolution des variables d'étude dans la province du Centre-Sud s'exprime à travers le tableau ci-après.

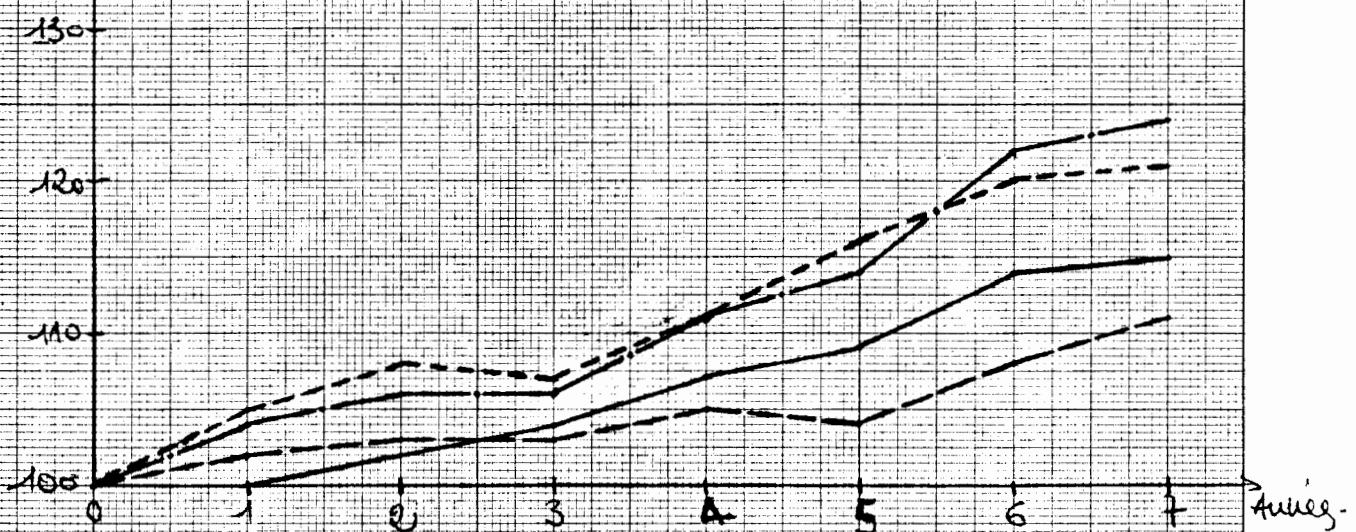
Tableau 2.4 : Evolution des indices d'accroissement des variables d'étude par secteur d'enseignement. CENTRE-SUD.

Années Scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Nombre d'élèves	Public	100	103	108	112	114	119	123	124
	Privé	100	94	89	88	93	90	94	96
	Total	100	100	102	104	107	109	114	115
Nombre de maîtres	Public	100	113	120	122	129	135	145	148
	Privé	100	88	81	76	79	75	81	80
	Total	100	104	106	106	111	114	122	124
Nombre d'écoles	Public	100	107	115	120	124	126	129	134
	Privé	100	91	76	65	66	57	62	61
	Total	100	102	103	103	105	104	108	111
Nombre de salles de classe	Public	100	110	120	121	126	137	140	142
	Privé	100	95	88	82	84	79	84	84
	Total	100	105	108	107	111	116	120	121

Source : calculée à partir des Tableaux 2.1. à 2.4 en Annexe III.

FIGURE 2. Evolution des indices d'accroissement.

↑ INDIQUE L'ACCROISSEMENT (CENTRE-SUD)



: INDEX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ÉLÈVES

-- : INDEX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE MAÎTRES

— : INDEX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ÉCOLES.

---- : INDEX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE SALLES DE CLASSE.

De ce tableau, il résulte que depuis 1976, le rythme d'accroissement des variables d'étude pour le secteur privé n'a cessé de regresser, surtout en ce qui concerne les écoles et les maîtres. A contraire, le rythme d'accroissement des variables d'étude pour le secteur public a augmenté régulièrement dans l'ensemble depuis 1976.

Au total, le rythme d'accroissement du nombre d'écoles reste relativement lent par rapport aux autres variables, ce qui reflète bien la situation qu'illustre la Figure 2. En fait, cette figure permet de dire qu'il y a un certain retard dans le développement des écoles au Centre-Sud depuis 1979/80, par rapport à la croissance des effectifs scolaires. Le rythme d'accroissement du nombre de maîtres et de salles de classe étant resté supérieur à celui du nombre d'élèves.

#### 2.3.1.2. : Evolution des variables d'étude à l'Est.

Dans la province de l'Est, les variables d'étude ont connu de fortes régressions au cours de la période de référence pour le secteur privé où le point de retournement de tendance s'est observé surtout au cours de la période 1979/80 à 1980/81 ; le secteur public a connu plutôt une évolution à tendance positive des variables d'étude.

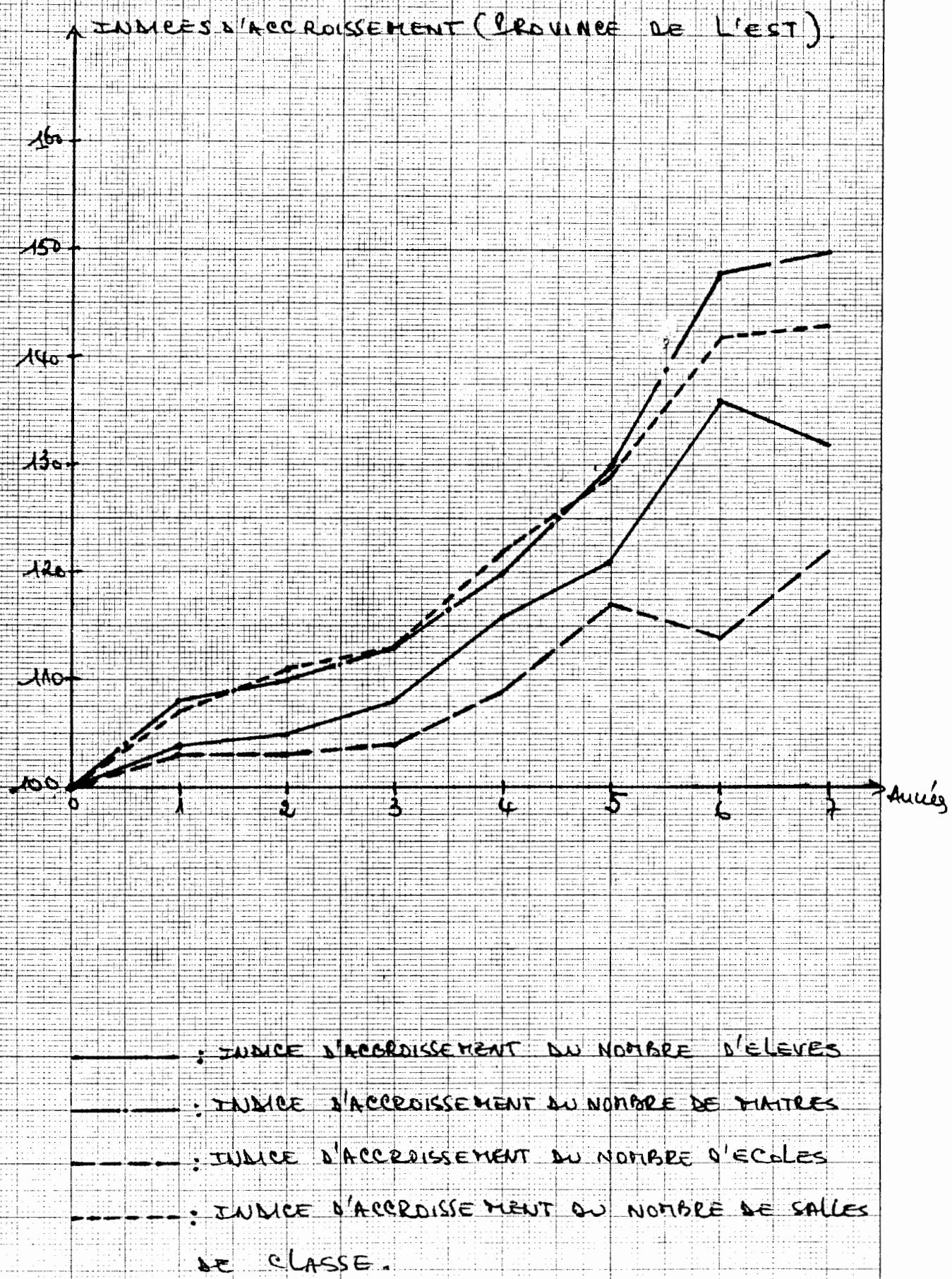
Au reste, le rythme d'accroissement de ces variables n'a pas été le même tel qu'il ressort du tableau ci-après.

Tableau 2.5. : Evolution des indices d'accroissement des variables d'étude par secteur d'enseignement, EST.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
<del>Variabes d'étude</del>									
Nombre d'élèves	Public	100	108	112	117	123	130	147	146
	Privé	100	87	77	76	92	90	96	83
	Total	100	104	105	108	116	121	136	132
Nombre de maîtres	Public	100	114	120	124	130	144	166	171
	Privé	100	86	76	76	87	83	87	76
	Total	100	108	110	113	120	130	148	150
Nombre d'écoles	Public	100	108	111	114	119	128	126	140
	Privé	100	84	75	71	76	80	71	58
	Total	100	103	103	104	109	117	114	122
Nombre de salles de classe	Public	100	113	119	123	131	142	158	162
	Privé	100	89	87	79	94	87	94	81
	Total	100	107	111	113	122	129	142	143

Source : calculée à partir des Tableaux 2.1 à 2.4 en Annexe III.

FIGURE 3. Evolution des indices d'accroissement.



Comme au Centre-Sud, le secteur privé accuse ici une décroissance de l'indice d'accroissement pour les différentes variables d'étude; contrairement au secteur public où, à l'exception du nombre d'écoles, toutes les autres infrastructures ont connu des indices d'accroissement supérieurs à celui du nombre d'écoles.

Au total, il en résulte que le rythme d'accroissement du nombre d'écoles est resté tout au long de la période inférieur à celui du nombre d'élèves ; alors que le nombre de salles de classe et l'effectif du personnel enseignant ont connu des rythmes d'accroissement supérieurs à celui des effectifs scolaires. C'est ce qu'illustre la Figure 3 qui situe l'écart entre le rythme d'accroissement des variables d'étude pour la province de l'Est.

#### 2.3.1.3. Evolution des variables d'étude au Littoral.

Dans la province du Littoral, le secteur privé a connu au cours de la période d'étude une tendance en dents de scie dans l'évolution des variables d'étude jusqu'en 1979/80 ; contrairement au secteur public où la tendance est à un accroissement soutenu de ces variables. Aussi le rythme d'accroissement de ces variables d'étude se présente-t-il comme suit :

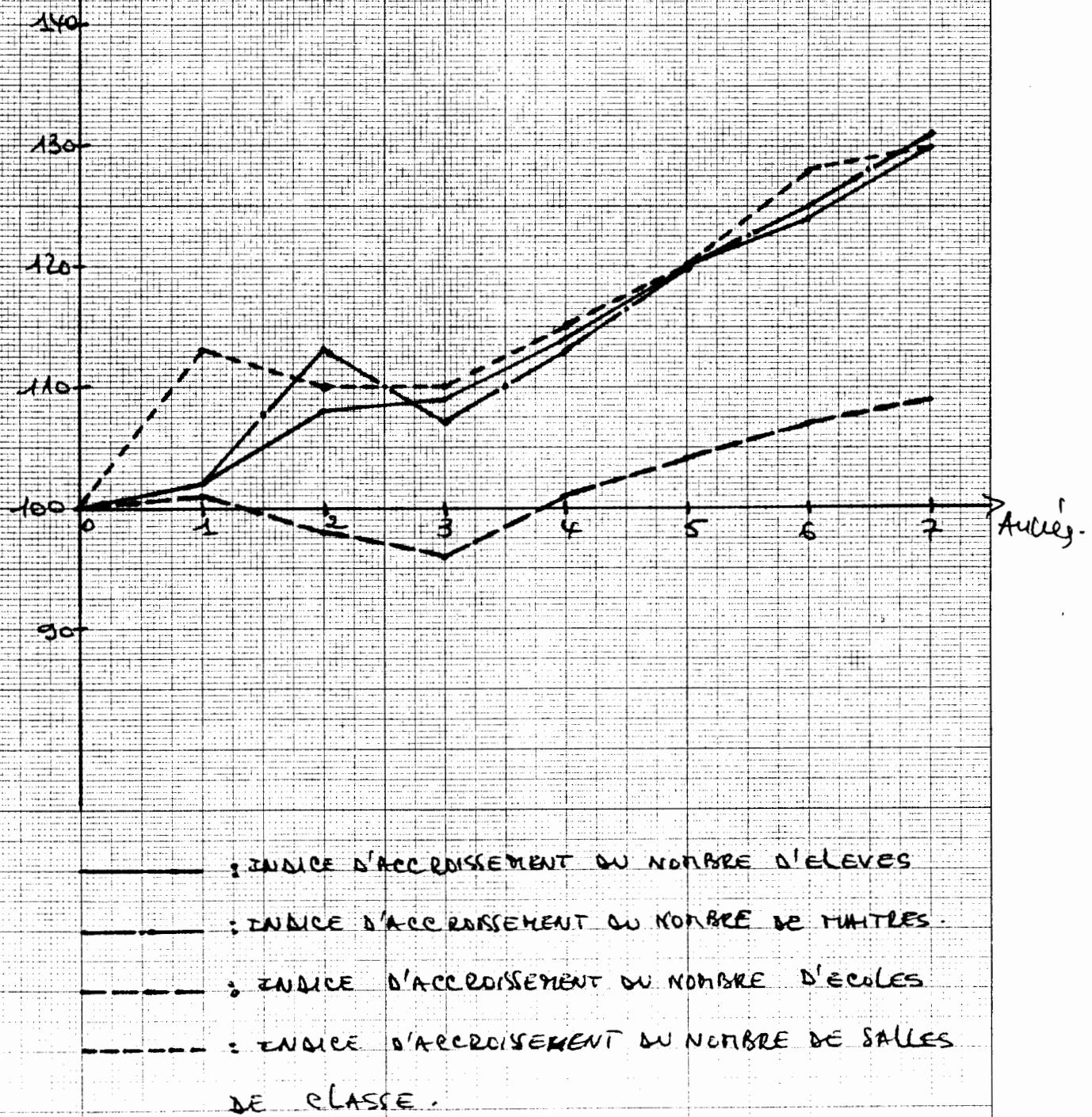
Tableau 2.6 : Evolution des indices d'accroissement des variables d'étude par secteur d'enseignement : LITTORAL.

Années scolaires Variables d'étude		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Nombre d'élèves	Public	100	107	115	116	121	128	133	137
	Privé	100	98	103	104	108	113	118	124
	Total	100	102	108	109	114	120	124	130
Nombre de maîtres	Public	100	115	129	132	139	149	156	162
	Privé	100	92	102	89	95	100	104	109
	Total	100	102	113	107	113	120	125	131
Nombre d'écoles	Public	100	116	127	131	143	147	152	153
	Privé	100	92	80	74	75	77	79	81
	Total	100	101	98	96	101	104	107	109
Nombre de salles de classe	Public	100	112	125	130	140	148	157	163
	Privé	100	114	99	96	99	101	108	109
	Total	100	113	110	110	115	120	128	130

Source : Calculée à partir des Tableaux 2.1 à 2.4. en Annexe III.

FIGURE 4. Evolution des indices d'accroissement.

INDICES D'ACCROISSEMENT (PROVINCE DU LITTORAL)



La situation au Littoral se caractérise, pour les deux secteurs d'enseignement réunis, par des fluctuations dans le rythme d'accroissement des variables jusqu'en 1979/80 comme le montre la Figure 4. Au total, seul le rythme d'accroissement du nombre d'écoles est resté, au cours de la période, très en deçà de celui des effectifs scolaires.

#### 2.3.1.4. Evolution des variables d'étude au Nord.

Au Nord, l'accroissement des infrastructures pour le secteur privé a connu au cours de la période une tendance tantôt négative, tantôt positive. Quant au secteur public, cette tendance est restée positive dans l'ensemble.

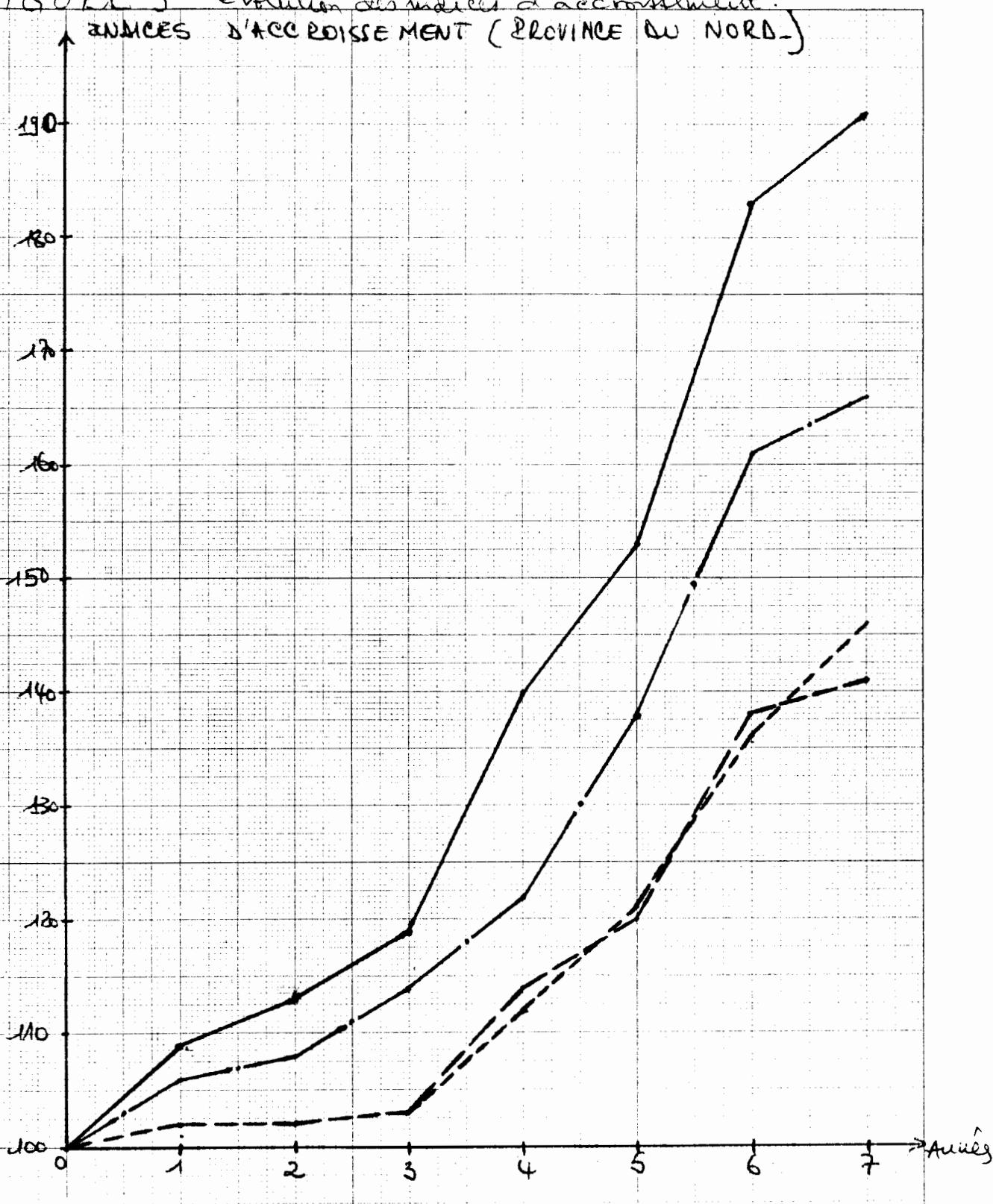
Du reste, le rythme d'accroissement des variables d'étude est illustré par le tableau suivant :

Tableau 2.7. : Evolution des indices d'accroissement des variables d'étude par secteur d'enseignement: NORD.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Variables d'étude									
Nombre d'élèves	Public	100	110	115	121	145	160	192	205
	Privé	100	104	103	108	115	116	135	120
	Total	100	109	113	119	140	153	183	191
Nombre de maîtres	Public	100	107	109	117	127	146	171	181
	Privé	100	100	102	103	104	104	119	105
	Total	100	106	108	114	122	138	161	166
Nombre d'écoles	Public	100	102	102	103	116	124	143	151
	Privé	100	103	101	102	104	103	113	98
	Total	100	102	102	103	114	120	138	141
Nombre de salles de classe	Public	100	102	102	103	114	125	145	156
	Privé	100	100	98	97	102	100	97	102
	Total	100	102	102	103	112	121	136	146

Source : Calculée à partir des Tableaux 2.1 à 2.4. en Annexe III.

FIGURE 5 : Evolution des indices d'accroissement.



— : INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ÉLÈVES

— · — : INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE MAÎTRES

— · — · — : INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ÉCOLES.

— · — · — : INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE SALLES  
DE CLASSE.

C'est ici que le rythme d'accroissement des effectifs scolaires est le plus élevé par rapport aux autres provinces. (1) Si la croissance des différentes variables semble assez régulière, il n'en demeure pas moins vrai que le développement des infrastructures n'a pas pu suivre la très rapide croissance des effectifs scolaires : c'est ce qu'atteste la Figure 5. De cette figure en effet, il résulte qu'il y a un retard généralisé de développement de toutes les infrastructures par rapport à la croissance vertigineuse de la population scolarisée surtout dans le secteur public.

#### 2.3.1.5. Evolution des variables d'étude au Nord-Ouest.

L'évolution des variables d'étude dans la province du Nord-Ouest a connu une tendance négative dans le secteur privé jusqu'en 1979/80, contre une tendance positive pour le secteur public au cours de la période.

Dans tous les cas, notons que la croissance des différentes variables n'est devenue quasi-régulière qu'à partir de l'année 1980/81. Le tableau ci-après précise ces différentes situations.

---

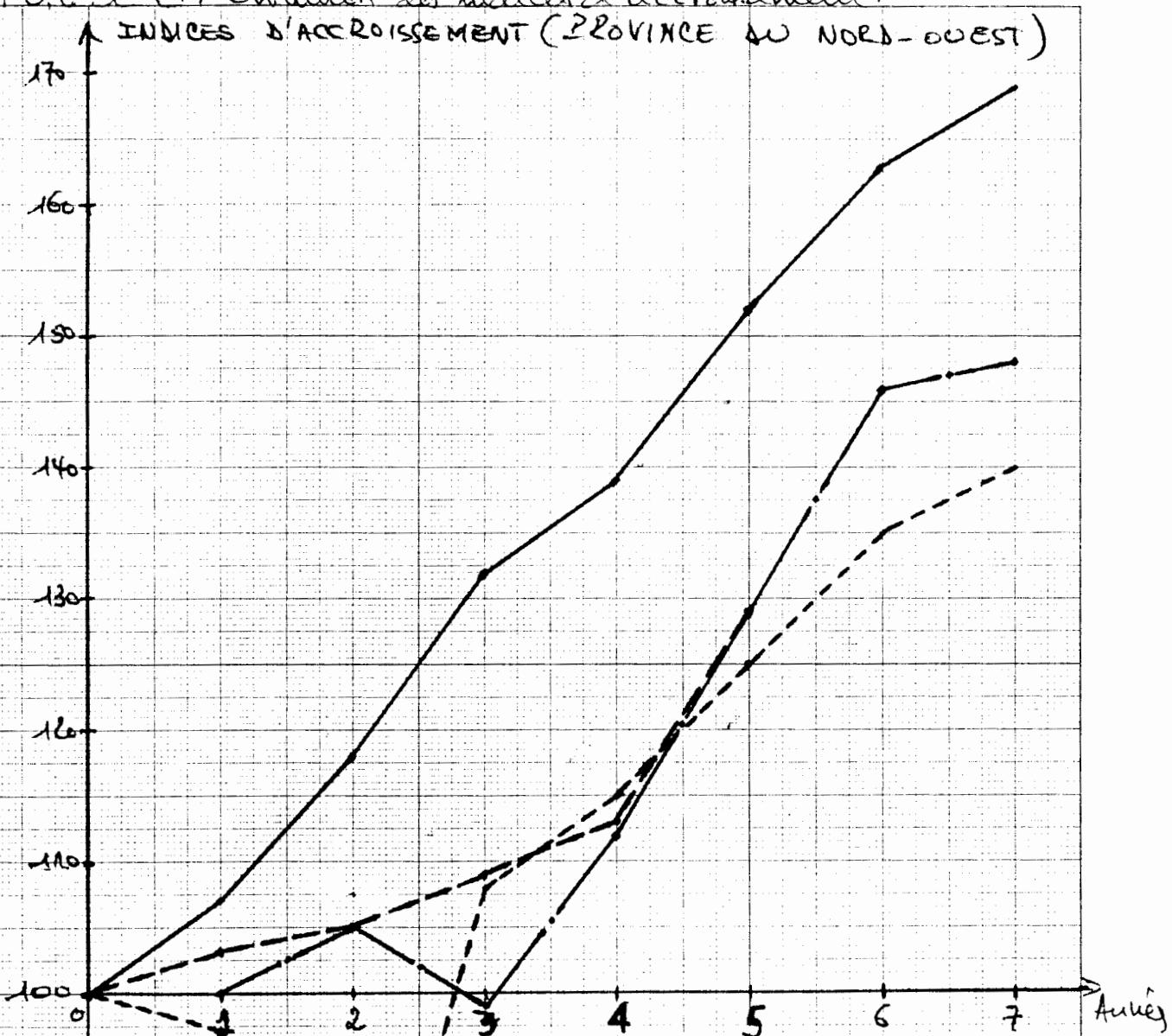
(1) En effet, ces effectifs sont passés du simple au double entre 1976/77 et 1983/84 pour les deux secteurs réunis.

Tableau 2.8. : Evolution des indices d'accroissement des variables d'étude par secteur d'enseignement: NORD-OUEST.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Variables d'étude									
Nombre d'élèves	Public	100	130	149	169	177	198	208	213
	Privé	100	93	100	109	116	124	136	143
	Total	100	107	118	132	139	152	163	169
Nombre de maîtres	Public	100	118	126	122	143	176	194	194
	Privé	100	91	94	88	101	105	121	123
	Total	100	100	105	99	112	129	146	148
Nombre d'écoles	Public	100	136	148	161	165	194	211	215
	Privé	100	89	86	86	90	100	117	119
	Total	100	103	105	109	113	129	146	148
Nombre de salles de classe	Public	100	126	110	150	167	193	206	216
	Privé	100	85	60	91	93	97	107	110
	Total	100	97	74	108	115	125	135	140

Source : Calculée à partir des Tableaux 2.1 à 2.4 en Annexe III.

FIGURE 6. Evolution des indices d'accroissement.



— : INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ELEVES

—●— : INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE MAITRES

—·— : INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ECLES

—·— : INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE SALLES

DE CLASSE.

La situation au Nord-Ouest est surtout marquée par le fait que dans le secteur public, les différentes variables d'étude ont presque doublé de valeur entre 1976/77 et 1983/84.

Dans le secteur privé, la situation est restée très peu favorable quant au développement des infrastructures scolaires entre 1977/78 et 1980/81, suite aux importants transferts des structures du secteur privé au secteur public, dans une large mesure.

Il s'ensuit qu'au total, le rythme d'accroissement des infrastructures est nettement moins que proportionnel à celui des effectifs scolaires ; la situation étant particulièrement critique pour l'année 1978/79, surtout en ce qui concerne les salles de classe.

Ceci traduit le décrochement observé sur la Figure 6. Cette figure situe le retard généralisé du développement des ressources humaines et matérielles consacrées à l'éducation, par rapport à l'accroissement rapide des effectifs scolaires.

Ce retard est surtout manifeste dans le secteur privé où la croissance des infrastructures ne suit presque pas celle de la population scolaire.

#### 2.3.1.6. Evolution des variables d'étude à l'Ouest.

Le rythme d'accroissement des variables d'étude se présente dans la province de l'Ouest comme suit :

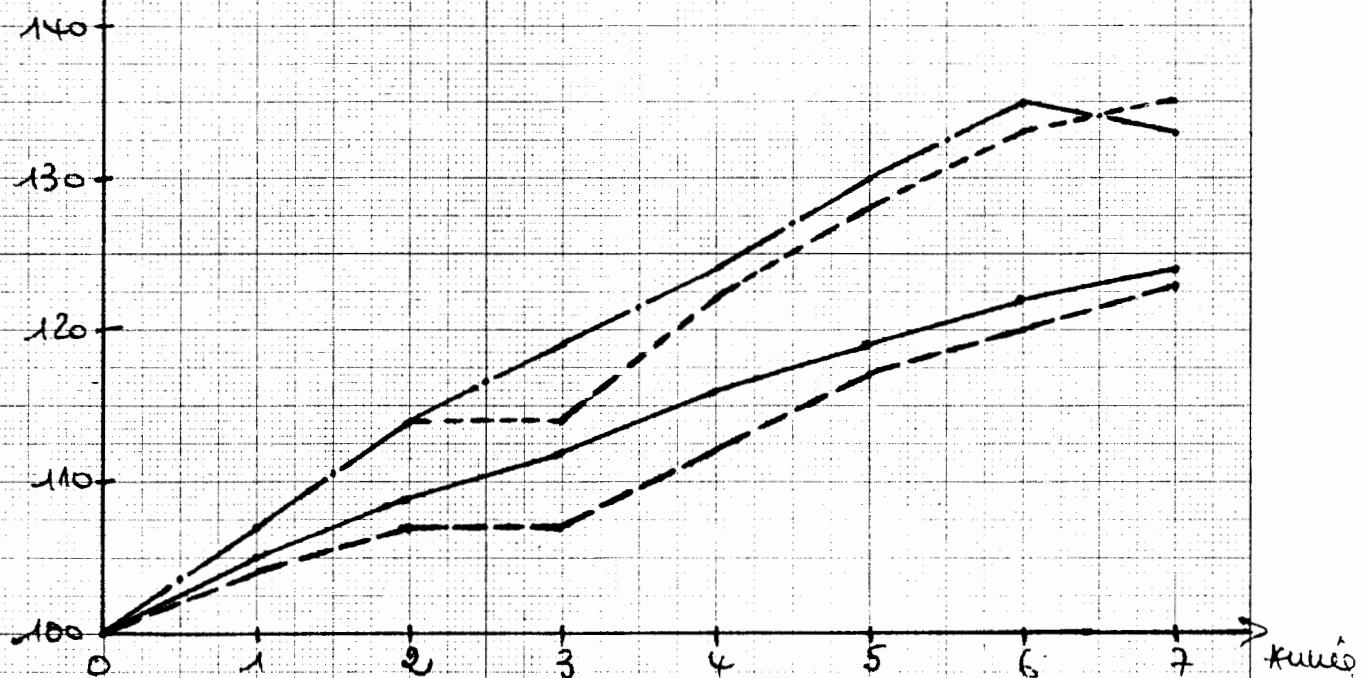
Tableau 2.9 : Evolution des indices d'accroissement des variables d'étude par secteur d'enseignement: OUEST.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Variables d'étude									
Nombre d'élèves	Public	100	106	113	115	118	121	122	125
	Privé	100	102	103	104	112	116	120	122
	Total	100	105	109	112	116	119	122	124
Nombre de maîtres	Public	100	108	120	125	130	136	145	147
	Privé	100	105	106	109	115	121	118	111
	Total	100	107	114	119	124	130	135	133
Nombre d'écoles	Public	100	102	114	117	123	129	133	140
	Privé	100	106	100	97	102	104	107	108
	Total	100	104	107	107	112	117	120	123
Nombre de salles de classe	Public	100	108	118	120	129	136	145	147
	Privé	100	107	108	106	113	116	118	120
	Total	100	107	114	114	122	128	133	135

Source : calculée à partir des Tableaux 2.1 à 2.4 en Annexe III.

FIGURE 7. Evolution des indices d'accroissement.

INDICES D'ACCROISSEMENT (PROVINCE DE L'OUEST)



: INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ELEVES.

: INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE MAITRES.

: INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ECOLES.

: INDICE D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE SALLES DE CLASSE.

De ce tableau, il ressort que la province de l'Ouest est la seule où la contribution du secteur privé à la promotion de l'éducation reste encore relativement importante.

Le secteur public, comme partout ailleurs, accuse une tendance positive dans l'évolution des différentes variables.

Par ailleurs, le rythme d'accroissement de ces variables est plus élevé pour le secteur public que pour le secteur privé, situation qui prévaut aussi dans les autres provinces.

Au total, seul le rythme d'accroissement du nombre d'écoles est resté tout au long de la période d'étude en deçà de celui des effectifs scolaires pour l'ensemble des deux secteurs comme l'illustre la Figure 7.

#### 2.3.1.7. Evolution des variables d'étude au Sud-Ouest.

C'est dans la province du Sud-Ouest que les fluctuations sont très importantes en ce qui concerne l'évolution des variables d'étude. La situation ici est surtout caractérisée par la régression généralisée des variables d'étude entre 1982/83 et 1983/84, ce qui se traduit par un renversement dans la tendance observée depuis 1979/80 au niveau des deux secteurs d'enseignement.

Tableau 2.10 : Evolution des indices d'accroissement des variables d'étude par secteur d'enseignement, SUD-OUEST.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Variables d'étude									
Nombre d'élèves	Public	100	117	129	136	140	158	167	162
	Privé	100	102	102	112	120	116	120	112
	Total	100	109	114	123	129	135	141	135
Nombre de maîtres	Public	100	115	118	126	134	157	168	150
	Privé	100	99	?97	108	108	109	113	100
	Total	100	106	106	116	119	130	136	122
Nombre d'écoles	Public	100	122	129	138	145	178	203	194
	Privé	100	95	85	86	88	73	77	73
	Total	100	104	100	104	107	108	119	113
Nombre de salles de classe	Public	100	99	125	116	126	149	149	144
	Privé	100	87	125	83	93	81	80	74
	Total	100	91	125	96	105	107	106	100

Source : Calculée à partir des Tableaux 2.1 à 2.4. en Annexe III.

Il ressort de ce tableau que l'évolution des équipements scolaires n'a connu ici qu'une tendance négative dans le secteur privé depuis 1976/77, suite, comme au Nord-Ouest, à un grand mouvement de transfert des structures du secteur privé au secteur public essentiellement. Ce secteur public a surtout réalisé beaucoup d'investissement en construction d'écoles, ce qui a entraîné le doublement du nombre d'écoles entre 1976/77 et 1983/84.

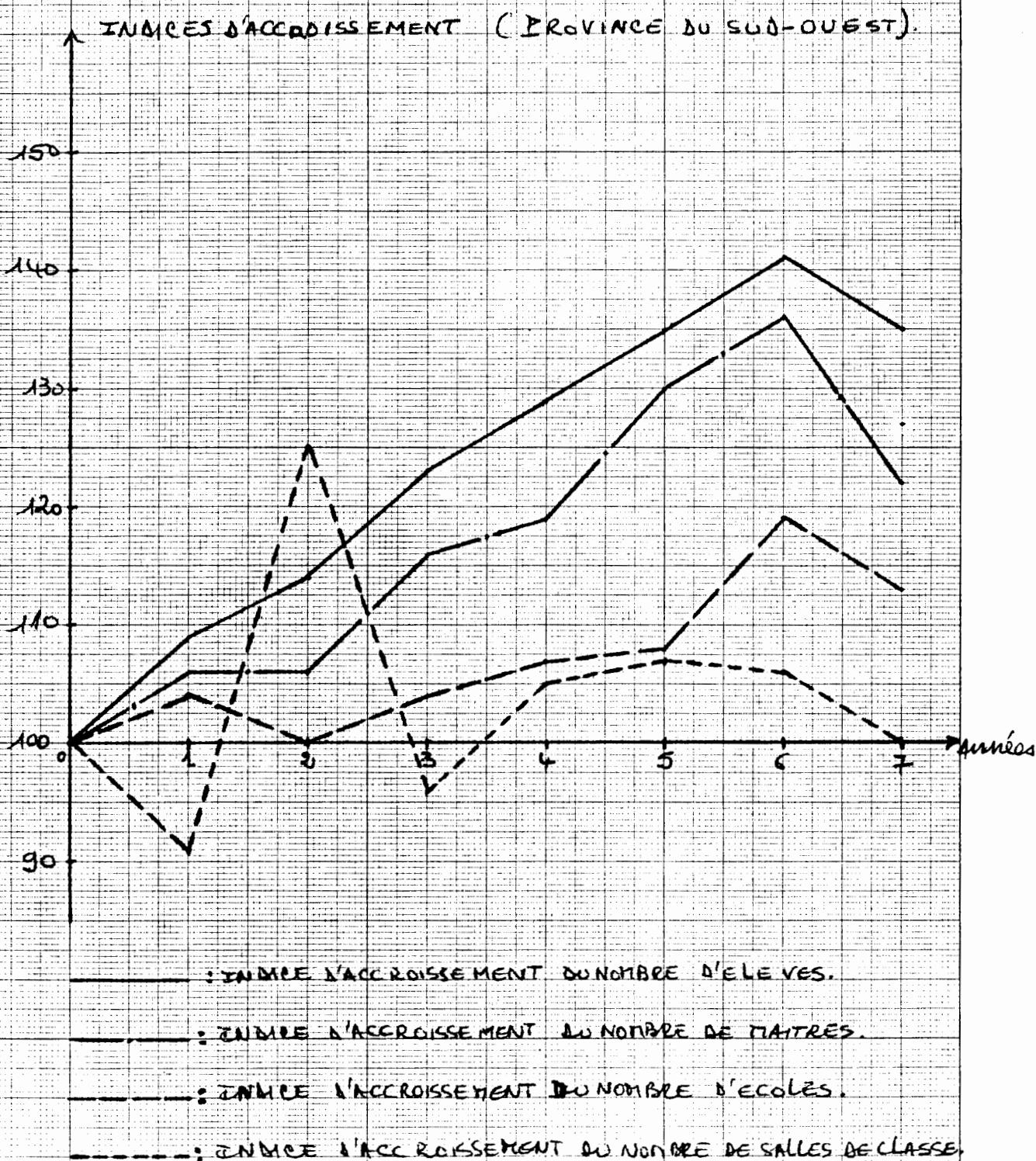
Au total, le rythme d'accroissement des infrastructures en étant moins que proportionnel à celui des effectifs scolaires, est resté très fluctuant depuis 1976/77 ; c'est ce qui se dégage de la figure 8 dans le cadre des deux secteurs réunis. (1)

Au regard de l'évolution des différentes variables d'étude, il ressort que les problèmes de développement des infrastructures scolaires se sont ressentis différemment dans les provinces. De ce fait, s'il y a sous-développement généralisé des infrastructures scolaires au Nord-Ouest, au Sud-Ouest et au Nord par rapport à la croissance de la population scolarisée, le retard s'observe dans les provinces du Littoral, de l'Est, de l'Ouest et du Centre-Sud surtout au niveau des écoles dont seules leurs structures d'accueil voient souvent leur capacité augmenter. Comme quoi, il se pose un problème d'implantation judicieuse des équipements scolaires eu égard aux besoins et à la taille de la population scolaire inégalement répartie par province, par département, par structure administrative, par zone de résidence...

---

(1) Le décrochement observé en 1978/79 pour les salles de classe pouvant relayer d'une surestimation de leur nombre lors du recensement scolaire.

FIGURE 8. Evolution des indices d'accroissement



Comment se manifestent donc les interactions entre l'accroissement des effectifs scolaires et le développement des infrastructures appropriées en égard aux normes en vigueur au Cameroun ? Telle est la question à laquelle les développements suivant essayeront de répondre.

2.3.2. Variations provinciales dans les structures d'encadrement et d'accueil.

2.3.2.1. Variations provinciales dans les structures d'encadrement.

Le tableau ci-après présente d'évolution provinciale des taux d'encadrement par secteur d'enseignement sur la base d'un ratio de 50 élèves par maître.

Tableau 2.11 : Evolution provinciale des taux d'encadrement par secteur d'enseignement.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Provinces									
Centre-Sud	Public	46	44	43	44	43	42	41	40
	Prive	44	47	46	51	52	53	51	53
	Total	45	45	44	46	45	45	43	43
Est	Public	48	46	45	46	45	44	43	41
	Prive	46	46	46	46	49	50	51	51
	Total	48	46	45	46	46	45	44	42
Littoral	Public	54	51	48	48	47	47	46	46
	Prive	51	54	57	59	58	58	58	58
	Total	52	53	53	53	53	52	52	52
Nord	Public	53	55	56	55	61	58	60	60
	Prive	42	44	43	44	47	47	48	48
	Total	51	53	54	53	59	57	58	59
Nord-Ouest	Public	52	58	61	72	51	59	56	57
	Prive	45	46	47	56	59	53	50	52
	Total	47	50	53	63	55	56	53	54
Ouest	Public	61	60	57	56	55	54	51	52
	Prive	52	51	51	50	51	50	53	58
	Total	57	56	54	54	54	53	52	54
Sud-Ouest	Public	50	51	54	54	53	50	50	54
	Prive	47	48	49	48	52	50	49	52
	Total	48	48	51	51	52	50	50	53

Source : Calculée à partir des Tableaux 2.1 et 2.2 en Annexe III.

Il ressort de ce tableau que la situation diffère d'une province à l'autre, d'une année à l'autre et de façon irrégulière. Du reste, il convient de noter qu'en ce qui concerne le secteur public, la situation est restée satisfaisante au cours de la période d'étude pour les provinces du Centre-Sud, de l'Est et du Littoral, contrairement aux provinces du Nord-Ouest, du Nord, de l'Ouest et du Sud-Ouest, même si la tendance est à l'amélioration du ratio élèves/maître.

Quant au secteur privé, la tendance est à la détérioration du ratio élèves/maître bien que celui-ci reste satisfaisant dans les provinces du Nord, de l'Est et du Sud-Ouest dans une certaine mesure, contrairement aux provinces ~~Littoral~~, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Centre-Sud.

Au total, si ce ratio reste encore défectueux dans les provinces du littoral, du Nord, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, il est satisfaisant dans les provinces de l'Est et du Centre-Sud. Par ailleurs pendant que la tendance est à l'amélioration dudit ratio dans les provinces du Centre-Sud, de l'Est et de l'Ouest, à la dégradation dans les provinces du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la tendance est à la stagnation du ratio dans la province du Littoral.

#### 2.3.2.2. Variations provinciales dans les structures d'accueil.

Le tableau ci-après illustre les disparités interprovinciales du taux d'accueil au regard du ratio de 50 élèves par classe.

Tableau 2.12 : Evolution provinciale du taux d'accueil par secteur d'enseignement.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Provinces									
Centre-Sud	Public	53	49	48	49	48	46	46	46
	Privé	47	46	47	51	52	54	53	54
	Total	52	48	47	49	49	48	48	48
Est	Public	51	49	48	48	48	47	48	46
	Privé	46	45	41	44	45	47	47	47
	Total	50	48	47	48	47	47	48	46
Littoral	Public	61	59	56	55	53	53	52	52
	Privé	54	46	56	58	59	60	59	61
	Total	57	51	56	56	56	57	56	57
Nord	Public	49	53	55	57	62	62	65	64
	Privé	44	45	46	48	49	51	61	52
	Total	48	51	53	55	60	61	64	63
Nord-Ouest	Public	52	53	69	57	54	52	52	50
	Privé	34	37	56	40	42	43	43	44
	Total	39	43	62	47	47	47	47	47
Ouest	Public	61	61	59	59	57	55	52	52
	Privé	47	45	45	46	47	47	48	48
	Total	55	54	53	54	53	52	50	51
Sud-Ouest	Public	47	55	49	55	52	50	52	53
	Privé	35	41	28	47	45	50	52	53
	Total	39	47	36	50	48	50	52	53

Source : Calculée à partir des Tableaux 2.1 et 2.4 en Annexe III.

De ce tableau il ressort qu'en ce qui concerne le secteur public, le taux d'accueil est satisfaisant pour les provinces du Centre-Sud et de l'Est après 1976/77, défectueux pour les autres provinces tout au long de la période d'étude, avec une tendance à l'aggravation seulement au Nord.

Du côté du secteur privé, ce taux est satisfaisant pour les provinces de l'Est, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest, défectueux pour les provinces du centre-Sud depuis 1979/80, du Nord depuis 1981/82 et surtout du littoral tout au long de la période. La tendance est à l'amélioration de ce taux d'accueil dans les provinces de l'Est et du Nord-Ouest, à sa stagnation à l'Ouest et sa dégradation dans les provinces du littoral, du Nord, du Centre-Sud et du Sud-Ouest.

Au total; si le ratio élèves par classe est resté satisfaisant au cours de la période pour les provinces de l'Est, du Centre-Sud, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, il n'a pas respecté la norme dans les provinces du Nord, du Littoral, et de l'Ouest. La tendance générale est à l'amélioration du ratio dans la province de l'Ouest, elle est à sa stagnation dans les provinces du Littoral, du Centre-Sud, du Nord-Ouest et de l'Est, et à sa détérioration dans les provinces du Nord et du Sud-Ouest.

---

En dernière analyse, il résulte que quantitativement, les infrastructures scolaires sont encore insuffisantes pour répondre aux normes arrêtées par les plans de développement. Cette situation n'est pas sans influencer dans une certaine mesure le dynamisme ou plutôt le rendement du système scolaire qui retiendra notre attention dans les développements ultérieurs.

Pour l'heure, la question est de savoir comment les ressources humaines et matérielles ont-elles qualitativement évoluées dans le temps et dans l'espace.

Le tableau ci-après présente la variation provinciale de la proportion des maîtres non qualifiés par secteur d'enseignement de 1976/77 à 1979/80.

Tableau 2.13 : Evolution provinciale de la proportion de maîtres non qualifiés par secteur d'enseignement (en %).

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
Provinces					
Centre-Sud	Public	51,0	49,7	47,6	43,8
	Privé	82,8	80,0	78,4	71,5
	Total	62,2	58,7	55,9	50,8
Est	Public	50,6	51,3	50,9	43,8
	Privé	80,8	74,1	67,7	65,3
	Total	57,4	55,4	53,5	47,0
Littoral	Public	41,8	40,8	39,2	33,3
	Privé	75,4	78,0	67,3	70,0
	Total	63,9	60,6	54,1	51,2
Nord	Public	26,7	24,2	22,1	18,7
	Privé	81,0	79,5	76,6	72,5
	Total	37,7	34,8	32,6	28,6
Nord-Ouest	Public	3,4	7,2	7,6	6,6
	Privé	4,9	5,2	16,0	25,1
	Total	4,4	6,0	12,5	17,3
Ouest	Public	70,9	63,5	58,5	52,2
	Privé	83,8	84,9	81,4	76,4
	Total	76,0	71,8	66,9	61,0
Sud-Ouest	Public	7,6	6,3	7,6	9,0
	Privé	13,2	15,8	14,5	35,3
	Total	10,8	11,4	16,4	23,0

Source : Calculé à partir des Tableaux 2.2 et 2.5. en Annexe III.

Par rapport aux objectifs fixés par les plans de développement, il est clair que la situation demeure préoccupante dans toutes les provinces au regard de la proportion des maîtres non qualifiés. Cette situation étant beaucoup plus critique dans le secteur privé qu'en public.

Par ailleurs, alors qu'elle tend à s'améliorer légèrement dans les provinces francophones, elle a tendance à s'aggraver dans les provinces anglophones (Sud-Ouest et Nord-Ouest) qui, au demeurant, présentent les proportions les moins importantes par rapport aux autres provinces.

D'autre part, la province la plus durement éprouvée par cette situation défavorable est l'Ouest où les proportions sont largement supérieures à 50 % pour chacun des deux secteurs. Ensuite viennent les provinces du Littoral, du Centre-Sud, de l'Est et du Nord. <sup>(1)</sup>

Cette mauvaise qualification du personnel enseignant est souvent à l'origine de certains maux <sup>(2)</sup> qui minent le système scolaire camerounais et entravent son dynamisme.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution province de la proportion des salles de classe en matériaux provisoires de 1976/77 à 1981/82 seulement, en raison des statistiques disponibles.

---

(1) En ce qui concerne seulement le secteur privé au Nord.

(2) Déperditions scolaires par exemple.

Tableau 2.14 : Evolution provinciale de la proportion des salles de classe en matériaux provisoires par secteur d'enseignement (en %).

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82
Provinces							
Centre-Sud	Public	15,1	14,5	13,2	11,4	9,9	7,5
	Privé	9,6	8,3	6,0	5,8	5,3	2,6
	Total	13,1	12,5	11,1	9,0	8,6	6,3
Est	Public	23,8	26,9	24,4	24,2	24,3	20,3
	Privé	20,2	13,3	12,4	13,4	5,7	5,6
	Total	23,0	24,2	22,2	22,4	21,1	18,0
Littoral	Public	10,1	14,9	12,9	11,9	11,6	9,7
	Privé	10,2	12,4	9,9	6,3	8,2	7,1
	Total	10,1	13,4	11,3	8,9	9	8,4
Nord	Public	38,9	31,8	28,0	26,1	27,8	27,8
	Privé	12,6	4,9	2,9	2,9	3,9	4,6
	Total	34,1	26,9	23,6	22,0	23,8	24,3
Nord-Ouest	Public	11,2	8,2	5,6	6,9	9,0	7,0
	Privé	5,2	2,8	2,2	4,7	6,5	2,5
	Total	6,2	4,8	—	—	7,6	4,5
Ouest	Public	12,4	14,3	11,8	9,7	12,4	9,3
	Privé	5,6	6,1	6,0	3,7	4,6	3,9
	Total	9,6	10,9	7,5	7,5	9,5	7,2
Sud-Ouest	Public	10,3	8,1	9,3	8,4	8,1	10,3
	Privé	6,4	3,8	3,1	3,3	3,3	2,8
	Total	7,8	5,6	6,0	5,7	5,5	6,6

Source : Calculée à partir des Tableaux 2.4 et 2.6 en Annexe III.

Il ressort de ce tableau que la situation s'est dans l'ensemble améliorée depuis 1976/77 pour chacune des provinces, même si la proportion des salles de classe en matériaux provisoires est relativement plus importante dans les provinces du Nord et de l'Est par rapport aux autres provinces.

Ceci tient du fait que les efforts consentis par les promoteurs privés et l'Etat visent prioritairement à améliorer la qualité des équipements scolaires existants, sans perdre de vue la nécessité de construire d'autres salles de classe ~~en~~ égard aux besoins qu'entretient la forte demande de la population scolarisée.

Enfin, pour chacune des provinces, la situation au cours de la période est restée plus critique dans le secteur ~~public que dans le secteur privé, certainement à ce qui prévaut~~ en ce qui concerne la proportion des enseignants non qualifiés. Ceci est dû - comme nous l'avons souligné antérieurement - au fait que les promoteurs privés ne voient leurs établissements agréés que si ces derniers répondent aux critères en vigueur en ce qui concerne leur qualité.

Ainsi, de ces analyses interprovinciales, il apparaît que chaque province du Cameroun présente un certain nombre de problèmes liés au déséquilibre entre l'offre et la demande effective d'éducation au niveau de l'enseignement primaire. Et ce, en dépit des efforts fournis par l'Etat <sup>(1)</sup> pour subvenir aux besoins de la population scolaire comme l'atteste le tableau ci-après.

---

(1) Nous ne disposons à ce propos que des statistiques concernant l'intervention étatique.

Tableau 2.15 : Evolution des ressources financières destinées à l'éducation. CAMEROUN.

Années budgétaires		1981/82	1982/83	1983/84
Total du budget national (en millions)		310.000	410.000	520.000
	Total(en millions)	7 475	9.160	16.051
Budget de l'éducation nationale (budget du MINEDUC)	Poucentage du Budget national	2,41	2,23	3,09
	Taux d'accroissement (en %)	-	22,54	75,23
Budget de l'enseignement primaire	Total (en millions)	1.254	1.606	2.799
	Pourcentage du budget du MINEDUC	16,78	17,53	17,44
	Taux d'accroissement (en %)	-	28,07	74,28
Effectifs des élèves		1443728	1535582	1563852
dépenses par élèves (en F.CFA)	Total :	868,6	1045,9	1789,8
	Taux d'accroissement (en %)	-	24,4	71,1

Source : Calculée à partir du fascicule du budget du Ministère de l'Education Nationale (MINEDUC).

Ainsi, le budget de l'Education Nationale, en pourcentage du budget national, est passé de 2,4 % en 1981/82 à 3,09 % en 1983/84, soit un taux d'accroissement de 22,54 % entre 1981/82 et 1982/83 et de 75,23 % entre 1982/83 et 1983/84. La part de l'enseignement primaire dans ce budget n'a cessé de croître, son taux d'accroissement passant de 28,07 % à 74,28 % respectivement pour la première et la deuxième période.

Tout ceci témoigne du souci de l'Etat de faire du secteur d'éducation, un secteur d'intervention prioritaire. Ceci est d'autant plus vrai que les dépenses par élève n'ont cessé de croître depuis 1981/82, accusant même entre 1982/83 et 1983/84 un taux d'accroissement pratiquement trois fois supérieur à celui de la période antérieure.

Au total, par rapport à la croissance des effectifs scolaires, il y a eu une augmentation substantielle des dépenses par élève dans l'enseignement primaire.

Aux termes de l'analyse à l'échelon national et des analyses interprovinciales de l'accroissement différentiel des infrastructures scolaires et de la population scolarisée, il résulte que ces infrastructures sont qualitativement et quantitativement incapables de répondre aux besoins qu'implique la dynamique des effectifs scolaires dans le temps et dans l'espace. Il va sans dire que ces insuffisances dans le développement des infrastructures scolaires ne manquent pas de porter préjudice au rendement du système scolaire dans une certaine mesure.

#### 2.4. Analyse quantitative des évènements scolaires.

Pour apprécier l'importance quantitative des évènements scolaires, nous allons nous pencher sur les taux de rendement scolaire (taux de promotion, taux de redoublement, taux d'abandon). Ces taux ont été calculés à partir des statistiques par année d'études des nouveaux inscrits et des redoublants pour les années scolaires 1976/77 à 1977/79 dont nous avons pu disposer des statistiques appropriées.

Nous avons fait l'hypothèse que dans une année d'études, tous les élèves ont la même chance soit de passer dans l'année d'études supérieure, soit de redoubler, soit d'abandonner le système scolaire, d'autant plus que la promotion n'est pas automatique. Il est clair que sur la base de cette hypothèse :

- les réintégrations et l'immigration des élèves surestiment les taux de promotion et de redoublement et sous-estiment les taux d'abandon ;
- l'émigration des élèves sous-estime les taux de promotion et de redoublement et surestime ceux d'abandon ;
- les interruptions et les décès surestiment les taux d'abandon.

Moyennant cette hypothèse :

- le taux de promotion pour l'année d'études  $i$  et l'année scolaire  $t$  est égal au rapport du nombre des nouveaux inscrits de l'année d'études  $i+1$  pour l'année scolaire  $t+1$ , à l'effectif des élèves de l'année d'études  $i$  pour l'année scolaire  $t$  :

$$p_t^i = \frac{P_{i+1}^{t+1}}{E_i^t};$$

- le taux de redoublement pour l'année d'études  $i$  et l'année scolaire  $t$  est égal au rapport du nombre d'élèves qui redoublent l'année d'études  $i$  pendant l'année scolaire  $t+1$  à l'effectif des élèves de l'année d'études  $i$  pendant l'année scolaire  $t$  ;

$$r_i^t = \frac{R_i^{t+1}}{E_i^t};$$

- le taux d'abandon pour l'année d'études  $i$  et l'année scolaire  $t$  est égal au rapport du nombre d'élèves qui ont quitté l'école lors de l'année d'études  $i$  pendant l'année scolaire  $t$ , à l'effectif des élèves de l'année  $i$  pendant l'année scolaire  $t$ .

$$a_i^t = 1 - (P_i^t + r_i^t) = \frac{A_i^t}{E_i^t}.$$

Par ailleurs, compte tenu des migrations internes dans le système scolaire entre les provinces et des transferts d'élèves qui s'opèrent d'un secteur d'enseignement à l'autre et d'une année scolaire à l'autre, nous avons jugé plus pertinent de mener une analyse sur le plan national seulement. En outre, compte tenu des problèmes liés à l'existence de deux systèmes scolaires parallèles au Cameroun, nous ferons la distinction entre le système scolaire francophone et le système scolaire anglophone.<sup>(1)</sup> L'évolution des taux de rendement est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2.16 : Evolution des taux de rendement par année d'études et par système scolaire. (Cameroun).

Système scolaires	Taux de (en %)	Année scolaire	CI CL1	CP CL2	CE1 CL3	CE2 CL4	CM1 CL5	CM2 CL6	CL7
Francophone	Promotion	1976/77	51	72	65	75	75	63*	-
		1977/78	50	70	63	73	72	61*	-
		1978/79	48	70	60	71	68	59*	-
	Redoublement	1976/77	35	25	29	21	23	37	-
		1977/78	37	26	29	23	24	39	-
		1978/79	38	28	33	24	27	41	-
	Abandon	1976/77	14	3	6	4	2	-	-
		1977/78	13	4	8	4	4	-	-
		1978/79	14	2	7	5	5	-	-
Anglophone	Promotion	1976/77	69	81	79	78	71	70	86*
		1977/78	66	80	77	77	73	69	85*
		1978/79	65	80	78	78	74	69	86*
	Redoublement	1976/77	22	18	20	18	21	21	14
		1977/78	23	19	19	18	20	21	15
		1978/79	25	20	20	19	21	23	14
	Abandon	1976/77	9	1	1	4	8	9	-
		1977/78	11	1	4	5	7	10	-
		1978/79	10	0	2	3	5	8	-

Source : Calculée à partir du Tableau 2.7 en Annexe III.

\* Taux de sortie du niveau d'enseignement primaire (fin d'études, promotion au niveau suivant d'enseignement).

(1)En effet, le nombre d'années d'études étant différent d'un système à l'autre, des taux globaux ne peuvent être calculés.

Il ressort de ce tableau que de 1976/77 à 1978/79, les taux de promotion ont eu tendance à baisser, ce qui correspond à une tendance à la hausse des taux de redoublement et à une évolution presque en dents de scie des taux d'abandon. Par ailleurs, les taux de redoublement sont plus élevés pour la première et la dernière année d'études dans le système francophone, alors qu'ils accusent pratiquement une tendance générale à la baisse d'une année d'études à l'autre dans le système anglophone sauf pour la cinquième et la sixième année d'études.

Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation des taux de redoublement ou d'abandon pour une année d'études donnée laisse entrevoir le problème de l'encadrement des élèves et donc du rendement du système scolaire camerounais. Il va sans dire que beaucoup de variables socio-économiques et scolaires telles que l'environnement familial et scolaire des élèves, les conditions matérielles des parents et des enseignants, le niveau de qualification de ces derniers, et le degré de leur conscience professionnelle, les structures d'accueil, ont un impact sur la variabilité de ces taux de déperdition scolaire.

De fait, l'ampleur de la demande effective d'éducation face à une offre limitée des structures d'encadrement et d'accueil, influe sur la qualité de l'encadrement qui est souvent d'autant plus défectueux que les structures d'accueil sont mal équipés et qu'une proportion non négligeable d'enseignement reste encore sans qualification aucune.

Et compte tenu des fortes disparités qui s'observent au niveau des taux de déperdition selon l'année d'études, il serait souhaitable que dans l'avenir l'on envisage la possibilité de re-considérer les normes (ratios) en vigueur, dans la perspective d'une amélioration du rendement scolaire par année d'études.

Au ~~demeurant~~, si les départs prématurés de l'école par abandon minent encore le système scolaire camerounais, il convient de prévoir des structures de récupération <sup>(1)</sup> de ces enfants qui abandonnent les études au niveau de l'enseignement primaire. En effet, les élèves qui ne terminent pas leurs études primaires grossissent la foule des gens non qualifiés prédisposés au chômage dès lors qu'ils ne trouvent pas à s'employer dans l'agriculture ou n'exercent aucune activité de substitution à l'activité agricole.

En dernière analyse, l'approche temporelle et spatiale du rapport population scolarisée infrastructures scolaires nous aura permis de voir quels sont, sur le plan national ou provincial, les problèmes de l'heure au niveau de l'enseignement primaire.

---

(1) Structures de formation extra-scolaire en milieu **rural** (frein à l'exode rural) ou urbain.

Conclusion partielle.

Au terme de cette première partie, l'analyse des interactions principales entre la croissance de la population scolarisée et le développement des ressources mises à sa disposition dans l'enseignement primaire laisse ressortir un certain nombre de tendances qui s'observent tant par province que par secteur d'enseignement.

En effet, le problème de l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources destinées à l'éducation est réel et demeure, suite à un retard dans leur développement par rapport à l'accroissement plus que proportionnel des effectifs scolaires. Il s'ensuit que l'écart entre la demande et l'offre d'éducation persiste et a même tendance à s'aggraver dans certaines régions du pays. Il est clair que cet écart est préjudiciable à toute politique visant à réduire les disparités interprovinciales et <sup>la</sup> intersectorielles dans <sup>la</sup> perspective des normes en vigueur dans les plans quinquennaux de développement.

Au total, à une évolution constante et soutenue de la population scolarisée avec une certaine accélération dans les provinces du Nord-Ouest et du Nord, a fait suite, depuis 1976, une évolution moins rapide des infrastructures scolaires caractérisée souvent par de fortes fluctuations surtout dans les provinces du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Littoral. Il en résulte une insuffisance différentielle à la fois qualitative et quantitative des infrastructures scolaires. A ce niveau, il convient de noter

que l'effort n'a pas été porté tant sur l'implantation des écoles que sur l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles déjà existantes.

Ainsi, la croissance rapide des effectifs scolaires absorbant toujours la totalité des ressources éducatives, les besoins en éducation évoluent incessamment et l'élevation du volume de la population scolarisable devrait prévenir la constitution d'un surplus en ressources compte tenu de l'écart déjà existant à resorber. L'on serait tenté de savoir si c'est la dotation en ressources qui entretient la croissance de la population scolaire ou si celle-ci ne fait que suivre les exigences des ressources allouées.

Du reste, quel que soit le processus, accroissement de la population scolaire à la suite d'une augmentation du volume des ressources ou adaptation desdites ressources aux besoins qu'imposent la population scolaire, aucun développement ne semble harmonieux aussi longtemps qu'aucun surplus n'est disponible à l'état actuel des choses.

Aussi allons-nous, dans la deuxième partie de cette étude, nous interroger sur les fondements des tendances observées pour ensuite traduire dans quelle mesure l'on peut, à court, moyen ou long terme, résoudre ce retard en procédant à un accroissement plus que proportionnel des infrastructures scolaires par rapport à la population scolarisée dans l'enseignement primaire.

L) EUX I E M E      /) A R T I E

APPROCHE EXPLICATIVE DES TENDANCES  
OBSERVEES ET PRESPECTIVES.

CHAPITRE TROISIEME : TENTATIVE D'EXPLICATION DES TENDANCES  
OBSERVEES.

Notre prétention n'est pas de dresser ici la liste exhaustive des causes de l'insuffisance et du retard du développement des infrastructures scolaires par rapport à la croissance de la population scolaire, mais de relever les plus frappantes. Il convient d'ailleurs de noter qu'au regard de l'extrême diversité de ses aspects historiques, physiques, géographiques, culturels, humains et économiques, le Cameroun n'offre pas un cadre homogène propice à une telle analyse.

3.1. Ce que nous révèle l'analyse des variables d'étude..

L'analyse des variables d'étude montre que les variations dans les structures d'accueil et d'encadrement sont influencées par les redoublements et l'instabilité du corps enseignant.

3.1.1. Des redoublements à la saturation des structures d'accueil.

En effet, le nombre d'élèves pour une année d'études donnée est fonction du nombre de nouveaux **inscrits** dans cette année d'études et du nombre de redoublants de ladite année. Par conséquent, dans un système scolaire où les redoublements sont autorisés, toutes choses restant égales par ailleurs, une augmentation de l'effectif des redoublants ne peut contribuer qu'à une diminution de la capacité d'accueil d'une salle de classe. A cet égard, lorsque nous examinons la proportion des redoublants de

1976/77 à 1979/80, il apparaît qu'elle n'a cessé de croître tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Cet effet cumulatif qui conduit très souvent à la surcharge des salles de classe est illustré par le tableau ci-dessous :

Tableau 3.1 : Evolution de la proportion des redoublants par province et par secteur d'enseignement (en %).<sup>(1)</sup>

Années Scolaires	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
Provinces				
Centre-Sud	Public	29,1	30,1	31,7
	Privé	26,6	25,2	27,1
	Total	28,2	28,6	30,3
Est	Public	32,7	32,9	33,7
	Privé	31,3	28,9	29,6
	Total	32,3	32,1	33,0
Littoral	Public	25,1	26,9	28,6
	Privé	22,0	23,1	23,2
	Total	23,3	24,8	25,7
Nord	Public	35,6	35,1	36,3
	Privé	24,0	24,6	24,3
	Total	33,7	33,4	34,4
Nord-Ouest	Public	20,3	21,0	20,7
	Privé	12,0	14,0	14,8
	Total	15,1	17,3	17,6
Ouest	Public	31,0	30,0	31,2
	Privé	19,6	20,5	22,0
	Total	26,9	26,7	28,1
Sud-Ouest	Public	21,0	21,7	22,1
	Privé	15,3	17,1	17,3
	Total	17,9	19,3	19,8
Cameroun	Public	29,6	29,3	30,7
	Privé	20,1	21,1	21,9
	Total	26,0	26,3	27,3

Source : Calculée à partir des Tableaux 2.1 et 2.8 en Annexe III.

La tendance dans toutes les provinces est à une hausse de la proportion des redoublants d'une année scolaire à l'autre, ce qui conduit à une détérioration du taux d'accueil. Il nous semble qu'un accent devra donc être mis sur les voies et moyens aptes à enrayer les déperditions scolaires. A ce propos, de nombreuses

(1) L'évolution du nombre de redoublants figure en Annexe III.  
Tableau 2.8.

études ont été faites sur le Cameroun pour dégager les causes des déperditions scolaires. (1)

Cette tendance positive de l'évolution de la proportion des redoublants est d'autant plus préoccupante que les effectifs des nouveaux inscrits ne cessent de croître d'une année d'études à l'autre. Ce qui ne fait qu'aggraver la situation des grandes villes (Yaoundé et Douala notamment) où il est courant de trouver des classes de plus de 120 élèves.

Pour essayer de résoudre le problème posé par ces effectifs pléthoriques, la pratique de la mi-temps a été instituée. Mais ceci entraîne à son tour la provision en maîtres-volants naturellement sous-employés malgré la faiblesse numérique du personnel enseignant du reste instable.

### 3.1.2. L'instabilité du corps enseignant.

La dépréciation du taux d'encadrement des élèves dans l'enseignement primaire tient pour une part non négligeable de l'instabilité du corps enseignant, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. En effet, "les conditions matérielles de l'enseignement et des enseignants font de plus en plus de la carrière enseignante une situation d'attente qui ne reçoit en général que des candidats de second choix". (2) C'est dire que l'instabilité ou plutôt la mobilité professionnelle reste un

---

(1) Entre autres, celle de Tchegho (J.-M.) : Les déperditions scolaires dans l'enseignement primaire : une méthode de recherche de leurs causes. Le cas du Cameroun 1981.

(2) Idem p. 230.

sujet de préoccupation majeure d'autant plus qu'elle porte pré-judice à l'encadrement des élèves.<sup>(1)</sup> Cette situation est beaucoup plus grave dans le secteur privé que dans le secteur public : en effet, à qualification égale, un enseignant du secteur public perçoit environ le double du salaire de son collègue employé dans le secteur privé. Au total, il convient de mettre sur pied une politique cohérente de révalorisation sociale et matérielle de la fonction de l'enseignement. De fait, bon nombre d'enseignants ont une double fonction parce que le salaire qu'ils perçoivent est dérisoire, surtout lorsqu'ils sont employés dans le secteur privé.

Ce manque de conscience professionnelle ne va pas sans influer sur la qualité de l'enseignement, et donc sur le parcours scolaire des élèves aux différents niveaux de l'enseignement.

Ainsi, l'insuffisance des structures d'accueil et d'encadrement émane dans une certaine mesure du nombre croissant de redoublants et des défactions du corps enseignant,<sup>(2)</sup> ce qui ne va pas sans poser les problèmes à la planification du service éducatif.

### 3.2. Une planification scolaire insuffisante.

Au niveau de la planification scolaire il y a eu, à travers les trois derniers plans de développement notamment, une certaine prise de conscience de la part de l'Etat et des promos-

<sup>(1)</sup> Il n'est pas rare de voir les enseignants démissionner au cours d'une année scolaire, même dans les classes d'examen.

<sup>(2)</sup> Il reste vrai que les décès et la retraite des enseignants contribuent aussi à cette insuffisance dans une moindre mesure.

teurs privés. Si l'effort est là pour une planification toujours plus agissante, il reste néanmoins insuffisant. En effet, pendant que l'on assiste à l'accroissement constant et soutenu de la population scolarisée, les infrastructures scolaires accusent des variations conjoncturelles ou plutôt accidentelles dans le temps et dans l'espace (surtout dans les provinces du Sud-Ouest et du Nord-Ouest). Il nous semble donc qu'un effort constant n'a pas été fait jusque-là pour entretenir le taux de développement des infrastructures scolaires à un niveau susceptible de contribuer dans un avenir proche à combler le fossé entre la population scolaire et les infrastructures scolaires.

Comment expliquer cette situation ?

### 3.2.1. Des lacunes en matière de statistiques scolaires.

Si les statistiques scolaires demeurent parmi les plus élaborées au Cameroun, il n'en reste pas moins vrai qu'elles présentent un certain nombre de lacunes, tant au niveau de leur collecte qu'à celui de leur analyse. En effet, non seulement le taux de couverture du recensement scolaire n'est souvent pas le même d'une année scolaire à l'autre, mais les statistiques ne sont pas suffisamment désagrégées et diversifiées pour permettre des analyses plus fines au niveau des petites unités. Il en résulte que ces statistiques ne peuvent permettre qu'une analyse approximative des problèmes fondamentaux de la planification scolaire à court, moyen ou long terme, dans la perspective du confectionnement d'une carte scolaire réaliste pour l'ensemble du pays.<sup>(1)</sup>

---

(1) En effet, ce projet de réalisation de la carte scolaire bien que figurant dans les plans de développement, reste encore presque en veilleuse.

Ce problème des statistiques scolaires émane si non de la maigreur du crédit alloué à la collecte, à l'exploitation, et à l'analyse de ces statistiques, du moins de l'ampleur du travail par rapport au personnel concerné. Il serait donc souhaitable de doter le service des statistiques du Ministère de l'Education Nationale des moyens matériels et humains susceptibles de remédier à cette situation.

### 3.2.2. Un manque à gagner au niveau des objectifs.

Une planification n'est réaliste que si elle est basée sur des objectifs clairement définis et sur des moyens concrets de leur mise en oeuvre dans un délai donné.

Comme nous l'avons souligné tantôt, la base statistique est fondamentale dans cette optique et impose a priori des limites à la planification lorsqu'elle est entachée d'insuffisances qualitatives et/ou quantitatives. Et c'est bien ici la gangrène des statistiques de la plupart des pays en développement.

Par ailleurs, une bonne définition des objectifs s'inspire d'une étude bien étoffée du cadre d'application des projets, des réalités du terrain, des contraintes qui pèsent sur les modalités de réalisation des programmes. Cette descente sur le terrain pour s'imprégner des réalités et des problèmes de la planification dans les domaines sociaux en général et dans le domaine de l'éducation en particulier est souvent réleguée au second plan par ceux-là mêmes qui devraient être plus des hommes de terrain que de simples employés de bureau.

Au demeurant, même lorsque certains objectifs sont assez clairement définis, leur application est parfois mise en mal, si bien que le taux de réalisation des projets qu'ils sous-tendent restent relativement faible. Par exemple, le IVe plan avait prévu d'atteindre en 1980/81 un effectif de 1.456.000 élèves encadrés par 30.000 maîtres et de construire au cours de la période du plan 10.300 salles de classe. Pour la période 1976/77 à 1977/78, il y a eu une réalisation de 450 salles de classe, ce qui laisse affirmer que les réalisations sont démeurées minimes étant donné l'importance du projet. Ce constat est resté valable au cours de la période d'étude tant pour les équipements scolaires que pour le personnel enseignant où le taux de réalisation des projets dans tous les cas est resté inférieur à 80 %.

En outre, lorsqu'on regarde l'évolution de la proportion des salles de classe en matériaux provisoires qui est plus importante dans le secteur public que dans le secteur privé et la proportion des enseignants non qualifiés qui est plus importante dans le secteur privé que dans le secteur public, l'on se rend compte que les réalisations sont restées très en deçà des normes fixées par les plans de développement.

Au total, le problème de l'insuffisance qualitative et quantitative des structures d'accueil et d'encadrement semble provenir aussi d'une certaine **déficience** dans la définition et la réalisation des objectifs en matière de planification scolaire.

Il nous semble par conséquent qu'un accent devra être mis sur l'extension des capacités de recrutement des enseignants et de développement des équipements scolaires.

En effet, l'investissement qu'on fait en enseignants et en équipements scolaires peut être rattrapé avec profit par un faible taux de déperditions scolaires (redoublements ou abandons résultant parfois de plusieurs redoublements), toutes choses restant égales par ailleurs.

En réalité, les déperditions scolaires coûtent chères aussi bien à l'Etat qu'aux familles concernées. D'après une estimation de la Banque mondiale<sup>(1)</sup>, le coût annuel moyen de fonctionnement d'un élève est de 7.900 francs CFA. Moyennant cette estimation, les déperditions dues aux seuls redoublements présentent les coûts suivants par secteur d'enseignement.

Tableau 3.2. Evolution des coûts annuels moyens de fonctionnement des redoublants par secteur d'enseignement.

Années scolaires	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
Secteur d'enseignement				
Sect. Public	1.594.536.000	1.741.017.800	1.915.623.600	2.119.230.300
Sect. Privé	752.664.600	753.312.400	787.543.100	890.780.300
Total	2.347.200.600	2.494.330.200	2.703.166.700	3.010.010.600

Source : Calculée à partir du Tableau 2.8 en Annexe III et de l'estimation ci-dessus.

(1) CAMEROUN : Vè Plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1981-1986). p. 309.

Il ressort de ce tableau que la perte due aux redoublements n'a cessé de croître depuis 1976/77, passant de plus de 2 milliards en 1976/77 à plus de 3 milliards en 1979/80.

Cette croissance des coûts attachés aux redoublements entraîne inévitablement la réduction de l'importance de l'enveloppe budgétaire destinée à l'éducation qui déjà paraît insuffisante au regard des besoins auxquels elle doit subvenir.

C'est dire qu'en plus du fait que les redoublants réduisent la capacité d'accueil de leur classe, provoquant ainsi leur surpeuplement - s'ils n'empêchent pas à d'autres enfants de s'y faire admettre - ils constituent une grande perte dans le système d'enseignement tant sur le plan socio-économique que culturel.

### 3.2.3. Mauvaise gestion des biens et des hommes.

Il convient de noter qu'en plus de leur faible capacité à répondre aux besoins de la population scolaire, beaucoup de ressources matérielles, financières et humaines allouées à l'enseignement primaire sont mal gérées. Ce qui laisse se perpétuer le retard dans le développement de ces ressources destinées à l'éducation.

Cette mauvaise gestion qui entraîne avec elle une certaine lenteur dans l'exécution des projets s'inscrit pour une part non négligeable dans les clivages qui s'observent généralement entre les hommes d'études et les hommes d'action en matière de planification scolaire en particulier. Il reste admis que la carence d'autres infrastructures d'entraînement ou d'encadrement (routes,

adduction d'eau et délectricité...) associée au problème de la disponibilité de la main-d'œuvre locale, peut influer sur la réalisation des projets en cause. Cette mauvaise gestion s'observe aussi<sup>bias</sup> au niveau des crédits à gérer pour la construction et l'équipement des établissements scolaires<sup>(1)</sup> qu'au niveau de l'affectation du personnel enseignant.

Si la mauvaise gestion ou plutôt la sous-consommation des crédits entraîne l'inachèvement des travaux ou prolonge le délai de réalisation des projets, la mauvaise affectation des enseignants introduit un biais dans les possibilités réelles des promoteurs privés et de l'Etat à recruter les enseignants. En fait, bon nombre d'instituteurs formés pour enseigner en principe acceptent difficilement de le faire, et jouent souvent leur va tout pour rester dans les ministères, surtout en ce qui concerne le secteur public. Ou alors, ils s'obstinent à ne pas rejoindre leur lieu d'affectation, surtout lorsqu'il s'agit des affectations dans les zones frontalières du Nord, du Sud, de l'Est, ou du Sud-Ouest, ou dans les zones enclavées. Dans le meilleur des cas, ils acceptent de vivre dans ces régions comme au purgatoire, avec la seule idée de regagner les centres où l'environnement leur semble viable et en considérant leur affectation comme une mesure disciplinaire. S'il faut déplorer ces attitudes dont on imagine aisément les conséquences (absentéisme, manque de conscience professionnelle, manque d'initiative...), il faut surtout reconnaître qu'un effort se doit d'être fait en vue d'améliorer les structures d'environnement et de développer les infrastructures sociales de base dans

---

(1) Très souvent, l'on ne sait pas à qui appartient le soin de veiller à la gérance du crédit pour réaliser les projets éducatifs = d'où des luttes d'influence entre les directeurs d'écoles ou les responsables locaux du service éducatif et les autorités administratives locales.

ces régions frontalières ou enclavées, ce qui réduirait à coup sûr certaines disparités dans les structures scolaires d'accueil et d'encadrement. Aussi les dispositions du nouveau Code des Investissements en matière d'implantation des entreprises nous semblent-elles aller dans le sens d'une réduction des migrations à but scolaire et du développement de l'arrière pays. En effet, dans son article 5, alinéa 3, Ce Code stipule que : "l'implantation des entreprises doit s'adapter aux exigences de l'aménagement du territoire et de la planification régionale, en tenant compte de l'évolution des agglomérations urbaines et rurales et du plan de développement économique, social et culturel". (1)

Au demeurant, *il n'y a pas que* ces obstacles au développement des infrastructures scolaires. Il y a également les problèmes financiers qu'il convient d'examiner maintenant.

### 3.3. La problématique financière.

Au Cameroun, l'éducation est financée par :

- l'Etat sous forme de budget de fonctionnement, d'investissement et de subvention,
- l'aide extérieur sous forme de dons ou prêts accordés par certains pays dans le cadre de la coopération bilatérale ou par des crédits provenant de certains organismes internationaux dans le cadre des accords multilatéraux ;
- les collectivités locales ;

---

(1) République du Cameroun : Loi N°84/003 du 04 juillet 1984 portant Code des Investissements. Article 5, alinéa 3. p. 2.

- les particuliers (personnes physiques ou morales) fondateurs des établissements ;
- les familles sous forme de frais de scolarité, fournitures scolaires et investissement humain.

Notre propos est ici de voir essentiellement comment se pose le problème du financement de l'éducation pour l'Etat d'une part, et pour les promoteurs privés (laïc ou confessionnel), d'autre part.

### 3.3.1. L'intervention étatique.

L'effort des pouvoirs publics dans le financement de l'éducation s'inscrit dans le budget destiné au Ministère de l'Education Nationale (MINEDUC) d'une part et dans les subventions accordées aux promoteurs privés.

Le budget de fonctionnement et d'investissement de l'éducation nationale a évolué comme suit depuis 1976.

Tableau 3.3 : Evolution du budget du Ministère de l'Education Nationale de 1976/77 à 1983/84. ( en millions de francs CFA).

Années scolaires	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Nature								
Fonctionnement	11.652	13.136	17.293	20.725	23.579	28.902	40.447	50.540
Investissement	1.917,8	1.550	2.512,8	3.537,5	5.755	7.475	9.160	16.051
Total	13.569,8	14.686	19.805,8	24.262,5	29.334	36.377	49.607	66.591
Taux d'accroissement (en %)	--	+8,3	+34,8	+22,5	+20,9	+24,0	+36,3	+34,2

Source : Fascicule des budgets de financement et d'investissement du Ministère de l'Education Nationale.

De ce tableau, il ressort que l'effort des pouvoirs publics dans le financement de l'éducation . . . est effectif mais ne semble pas suivre une tendance soutenue à la hausse même si la variation reste positive d'une année à l'autre. L'on comprend que dans le contexte des pays en développement très souvent à court de capitaux, le Cameroun n'est pas épargné et **ceci** est d'autant plus dramatique qu'il y a plusieurs secteurs d'intervention prioritaire. En effet, il y a certes peu d'écoles, peu de salles de classe, peu d'enseignants. Mais compte tenu du fait que l'Etat n'a pas que les écoles à construire et à équiper et les enseignants à recruter, il va sans dire que pour l'heure, l'intervention étatique dans le secteur de l'éducation et notamment au niveau de l'enseignement primaire demeure complexe et exige de réunir beaucoup de moyens financiers et autres pour y parvenir efficacement. Les contraintes budgétaires font justement que les pouvoirs publics, malgré leur bonne intention, n'arrivent pas toujours à répondre aux besoins pressants de la population scolaire.

C'est dans cette optique que l'accent est souvent mis sur la motivation de l'initiative privée de la part des institutions confessionnelles ou des hommes d'affaires, afin que ceux-ci promeuvent l'éducation dans une certaine mesure. Pour se faire, l'Etat procède au moyen des subventions qui ont évolué de la manière suivante dans l'enseignement primaire depuis trois ans.

Tableau 3.4 : Evolution des subventions dans l'enseignement primaire de 1981/82 à 1983/84 (en millions).

Bénéficiaires	1981/82		1982/83		1983/83	
	Total	%	Total	%	Total	%
Enseignement Primaire	2.080	17,11	2.288	14,07	2.788	13,87
Total de l'E-ducation Na-tionale	12.156	100	16.263	100	20.103	100

Source : Fascicule des budgets de financement et d'investissement du Ministère de l'Education Nationale.

Ce tableau laisse entrevoir que depuis 1981/82, les subventions afférantes à l'enseignement primaire n'ont cessé de diminuer en pourcentage des subventions totales destinées à tout le service éducatif. En effet, ce pourcentage est passé de 17,11 % en 1981/82 à 13,87 % en 1983/84. Lorsqu'on sait que ce sont ces subventions qui permettent souvent aux promoteurs privés de payer leur personnel enseignant aux prises avec le coût de la vie, ou de compenser le manque à gagner dû aux taux de solarité plus ou moins aptes à faire face au moins aux coûts de fonctionnement des établissements scolaires, il y a lieu de s'interroger sur la portée d'une telle tendance des subventions, surtout dans l'enseignement primaire.

Il nous semble tout de même qu'un effort soutenu doit être fait par l'Etat pour susciter toujours davantage l'initiative privée, peut-être par une augmentation substantielle des subventions, pourvu - bien entendu - d'en assurer leur bonne gestion.

Car les possibilités financières des promoteurs privés ne leur permettent pas toujours de contribuer efficacement au développement de l'éducation comme nous allons le voir dans les lignes suivantes.

### 3.3.2. Les possibilités financières des promoteurs privés.

Ici, nous allons faire à dessein la distinction entre le secteur privé laïc et le secteur privé confessionnel. (1) Car en fait, le problème de financement de l'éducation ne se pose de la même manière dans l'un et l'autre cas.

Jusqu'à une date relativement récente, le secteur privé continuait à jouer un rôle moteur dans le développement de l'éducation à tous les niveaux d'enseignement au Cameroun. Mais nous nous sommes rendus compte, dans cette étude, que ce secteur est en perte de vitesse tant au niveau du développement des structures d'accueil que d'encadrement. Soit qu'il manque de terrain pour créer de nouvelles écoles, soit que celles qui existent déjà laissent peser d'un grand poids financier pénible à supporter.

Au niveau du secteur privé confessionnel, le départ des missionnaires qui a entraîné avec lui la prise en charge des établissements scolaires par le clergé local a beaucoup porté préjudice au développement des infrastructures scolaires. En effet, sans sources permanentes de revenu et sans soutien effectif de la part de ses fidèles, le clergé local semble sans cesse souffrir de sa volonté de promouvoir une école pour les pauvres. Au regard de cette conviction des institutions religieuses dans la promotion de l'éducation, les pouvoirs publics gagneraient davantage en les

(1) Le secteur privé laïc touche les particuliers qui investissent dans le secteur d'enseignement, alors que le secteur privé confessionnel touche les institutions religieuses et assimilées.

associant au développement du service éducatif, soit en les motivant par des subventions plus réalistes, soit en leur donnant les moyens d'intéresser toujours davantage les jeunes gens dans cet ordre d'enseignement où l'on reste généralement par vocation sociale et non par souci d'une bonne rémunération. Cette situation est d'autant plus préoccupante que récemment, un responsable de l'enseignement privé confessionnel déclarait de façon alarmante : "nous accusons plus de 15 cas de défections chaque année, avec la triste obligation d'engager de nouveaux venus, sans expérience, que nous ne serons pas en mesure de retenir longtemps".<sup>(1)</sup>

Il est clair qu'au regard de tous ces blocages, l'effort des institutions religieuses locales actuellement consiste tout au plus à entretenir les structures d'accueil léguées par les missionnaires, sans évidemment pouvoir réaliser des investissements de développement des infrastructures scolaires.

Au niveau du secteur privé laïc, le problème se pose en termes de rentabilité des investissements réalisés par les promoteurs privés dans cet ordre d'enseignement. Ces investissements étant presqu'essentiellement à but lucratifs, il est clair que les promoteurs privés ici ne peuvent supporter le déficit orchestré par les coûts encourus pour le développement des infrastructures dans un contexte où le taux d'inflation ne manque pas d'exercer une impulsion à la hausse des prix des facteurs afférants à la dynamique des infrastructures scolaires ; pourtant, les taux de sco-

---

(1) République du Cameroun. Enseignement catholique. Annuaire 1983/84, p. 63.

larité, par lesquels les promoteurs privés amortissent souvent les coûts supportés pour promouvoir l'éducation, sont souvent en retard de plusieurs années sur le coût de la vie. Ce qui, en favorisant les possibilités de scolarisation des élèves, n'en constitue pas moins un blocage réel à l'approvisionnement des promoteurs privés en d'autres moyens additionnels d'investissement en structures d'accueil et d'encadrement nouvelles.

Il en résulte soit un surpeuplement des salles de classe, soit une compression du personnel enseignant, ce qui conduit à un goulot d'étranglement qui s'observe surtout dans les centres urbains.

Aussi la tendance actuelle des promoteurs privés laïcs est-elle à la construction et à l'équipement des établissements maternels et des établissements secondaires plus rentables financièrement que les établissements d'enseignement primaire. Cette propension de plus en plus croissante à substituer aux écoles primaires, les écoles maternelles ou les établissements d'enseignement secondaire général ou technique amenuise de nos jours la contribution des promoteurs privés au développement de l'enseignement primaire.

Par conséquent, il s'agit dans tous les cas de voir comment associer les promoteurs privés au développement de l'éducation au niveau de l'enseignement primaire qui est le niveau fondamental par excellence. En réalité, l'Etat à lui-seul ne peut assumer le développement de l'enseignement primaire sans compter sur les promoteurs privés laïcs ou confessionnels.

Ainsi, sans qu'il faille penser à une éventuelle privatisation de l'enseignement primaire, il convient de souligner que l'Etat a encore besoin de dialoguer avec les promoteurs privés dans l'optique du développement de la solarisation au Cameroun.

En dernière analyse, si tels sont les principaux obstacles au développement des infrastructures scolaires, que dire des perspectives qui s'offrent aux interactions entre l'accroissement des effectifs scolaires et les ressources à pourvoir pour y faire face à court, moyen et long terme?

CHAPITRE QUATRIEME : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES EN RAPPORT AVEC LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE.

Notre propos est d'examiner ici les implications de la croissance de la population pour le développement des infrastructures scolaires à court, moyen ou long terme au Cameroun. Et ce, afin que l'accroissement des effectifs scolaires induit par celui de la population scolarisable n'ait pas pour conséquence d'augmenter le nombre d'enfants qui ne bénéficient pas encore du système éducatif.

4.1. Politique gouvernementale en matière de développement de l'enseignement primaire.

S'il y a encore une forte inégalité d'accès à l'éducation par sexe et par secteur de résidence dans certains niveaux d'enseignement (notamment le secondaire et le supérieur) l'enseignement primaire devient de plus en plus l'apanage de la grande majorité des enfants en âge de fréquenter dans ce niveau d'enseignement au Cameroun.

Ceci tient essentiellement à la volonté des pouvoirs publics de faire en sorte que ce niveau d'enseignement soit de plus en plus accessible à tous, au regard des disparités qui ont longtemps marqué les différentes régions du pays dans l'optique de la scolarisation. Aussi assistons-nous à des mesures d'incitation et de motivation à la scolarisation des enfants dans les zones faiblement scolarisées pour des raisons historiques, économiques ou socio-culturelles, les zones relativement scolarisées

continuant à bénéficier du soutien constant du gouvernement en vue de la scolarisation totale des enfants en âge de fréquenter l'école primaire. En somme, toutes ces mesures visent à promouvoir la scolarisation dans ce niveau d'enseignement dans la perspective d'une augmentation des taux de scolarisation aussi rapidement que possible, de manière que la quasi-totalité sinon la totalité de la population en âge de fréquenter l'école primaire soit finalement à l'école.

C'est dans cette optique que l'objectif que vise le gouvernement camerounais est d'arriver à une scolarisation de toute la population scolarisable de l'enseignement primaire en l'an 2000. C'est-à-dire que l'on vise à atteindre un taux de scolarisation de 100 % à l'horizon 2000.

Cette option suppose que l'on mette sur pied une politique réaliste de développement des structures d'accueil et d'encaissement aptes à répondre aux besoins que sous-tendent les effectifs scolaires dans le temps et dans l'espace au Cameroun dans une quinzaine d'années.

C'est pour cette raison que nous allons tour à tour procéder à la projection de la population scolarisable, faire des hypothèses sur les taux de scolarisation pour estimer la population scolaire et enfin estimer les besoins dans l'enseignement primaire compte tenu des normes retenues pour la planification de l'éducation dans l'enseignement primaire. Ce qui permettrait, en dernière analyse de voir les exigences afférantes à l'objectif du gouvernement camerounais consistant à scolariser tous les enfants en âge de fréquenter l'école primaire en l'an 2000.

#### 4.2. Les perspectives de la population d'âge scolaire.

Il s'agit ici de procéder à la projection de la population d'âge scolaire (6-14 ans) de 1985 à l'an 2000, moyennant un certain nombre d'hypothèses qui entraînent avec elles des schémas d'évolution de la population du Cameroun au cours de la période de projection.

##### 4.2.1. Sources des données.

Nous nous sommes soumis aux données relevant de la projection de la population du Cameroun faite par les Nations Unies<sup>(1)</sup> et de celle faite par Lamnenn S. Bongsiru<sup>(2)</sup>. En effet, ces projections présentent l'avantage de résulter des hypothèses de variabilité de la mortalité et de la fécondité dans le temps, la migration internationale étant supposée négligeable. Alors que les autres projections faites jusqu'alors par le Bureau central du recensement du Cameroun sont fondées sur l'hypothèse unique de fécondité et de mortalité constantes, et donc d'un taux d'accroissement constant de la population.

##### 4.2.2. Hypothèses de projection.

Les projections faites par les Nations Unies reposent sur la variante moyenne de projection, avec comme hypothèse de projection exprimée à travers la fécondité et la mortalité de la manière ci-après :

---

(1) United Nations Department of International Economic and Social Affairs. Demographic indicators of Countries : Estimates and projections as assessed in 1980. New York, 1982. pp. 112-113.

(2) LAMLENN BONGSIRU SAMSON : Population growth and housing needs for Cameroon, 1976-2001. Accra, september 1980. pp. 104-118.

Périodes	1980-1985	1985-1990	1990-1995	1995-2000
(Taux brut fécondité de reproduction)	2,79	2,71	2,59	2,42
(Taux net de reproduction)	2,01	2,03	2,01	1,95
mortalité : espérance de vie	48,5	52,0	53,5	56,0

Ainsi, les Nations Unies font l'hypothèse que la fécondité et la mortalité sont en baisse d'une certaine manière telle que présentée ci-dessus.

Les projections faites par BONGSUIRU distinguent trois variantes de projection correspondant à trois hypothèses :

- l'hypothèse forte repose sur une hausse linéaire du taux brut de reproduction devant passer de 2,81 en 1976 à 3,31 en 2001 au rythme de 2 % par an d'une part en ce qui concerne la fécondité, sur une baisse de la mortalité traduite par un gain de 0,25 an en espérance de vie à la naissance durant la période 1976-2001 d'autre part ;
- l'hypothèse moyenne s'articule autour d'une hausse linéaire du taux brut de reproduction passant de 2,81 en 1976 à 3,00 en 2001 et d'une baisse linéaire de la mortalité traduite par un gain de 0,5 an en espérance de vie à la naissance durant la période 1976-2001 ;
- l'hypothèse faible relevant d'une baisse graduelle de la fécondité exprimée par une variation du taux brut de reproduction passant de 2,81 en 1976 à 2,70 en 2001 et d'une baisse de la mortalité traduite par un gain de 0,5 an en espérance de vie à la naissance durant la période 1976-2001.

Ainsi, si toutes ces hypothèses supposent la baisse de la mortalité au cours des périodes de projection, il n'en reste pas moins vrai que l'alternative s'observe au niveau de l'évolution de la fécondité. En effet, si l'on a de bonnes raisons de penser que la mortalité va baisser dans le temps, il n'en est pas de même de la fécondité , étant donné que non seulement ~~aucune~~ mesure gouvernementale ne la conditionne, mais encore les comportements individuels ou sociaux en la matière varient d'une région à l'autre, d'une époque à l'autre au Cameroun.

#### 4.2.3. Détermination de la population d'âge scolaire entre 1985-2000.

Au moyen des coefficients de Sprague, nous allons partir des données par groupe d'âges quinquennaux issues des projections de la population pour estimer la population du groupe d'âges 6-14 ans. Pour ce faire, nous nous servirons des quatre premiers groupes d'âges quinquennaux pour chacune des projections et de la deuxième table (deuxième groupe quinquennal) renfermant les coefficients de Sprague.

La technique d'estimation consiste à rechercher la population scolarisable (6-14 ans) à partir d'une estimation de l'effectif des enfants âgés de 5 ans, que nous notons  $e_5$  ; avec

$$e_5 = 0,0336 N_{-1} + 0,2272 N_0 - 0,0752 N_{+1} + 0,0144 N_{+2} ;$$

où  $N_{-1}$  = effectif du groupe d'âge 0-4 ans

$N_0$  = effectif du groupe d'âge 5-9 ans

$N_{+1}$  = effectif du groupe d'âge 10-14 ans

$N_{+2}$  = effectif du groupe d'âge 15-19 ans.

Ainsi, connaissant l'effectif du groupe d'âge 5-9 ans et l'effectif des enfants âgés de 5 ans, on peut déduire l'effectif des enfants âgés de 6-9 ans par différence. Et dès lors, en ajoutant l'effectif des enfants âgés de 6-9 ans à celui des enfants âgés de 10-14 ans, l'on obtient l'effectif des enfants âgés de 6-14 ans, c'est-à-dire la population scolarisable telle que présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 4.1 : Projection de la population scolarisable de 1985 à 2000. (en milliers).

Années Hypothèses	1985	1990	1995	2000
HN	2.131	2.479	2.849	3.209
H <sup>f</sup>	2.176	2.756	3.183	3.884
Hm	2.145	2.495	2.959	3.511
Hb	2.135	2.450	2.839	3.289

HN = hypothèse des Nations Unies.

H<sup>f</sup> = hypothèse forte dans les projections de BONGSUIRU

Hm = - " - moyenne - " "

Hb = - " - faible - " "

#### 4.3. Estimation des effectifs scolaires de 1985-2000.

Nous allons utiliser ici la méthode du taux de scolarisation, applicable pour tout le pays compte tenu des données disponibles.

Du recensement d'avril 1976, il s'est dégagé que la différence de scolarisation par sexe dans l'enseignement primaire est relativement faible.<sup>(1)</sup>

(1) Voir chapitre 1, § 1.2.1.2.

Par ailleurs, au regard de l'analyse de l'évolution des effectifs scolaires depuis 1976,<sup>(1)</sup> nous avons de bonnes raisons de penser que la tendance à une croissance soutenue et quasi-linéaire de ces effectifs se poursuivra dans l'avenir, de manière à permettre un accroissement linéaire du taux de scolarisation dans le temps.<sup>(2)</sup> Or le taux net de scolarisation était de 64,8 % (soit pratiquement 65 %) en avril 1976, c'est-à-dire pour l'année scolaire 1975/1976.

En faisant donc l'hypothèse que le taux net de scolarisation va croître de façon linéaire de 1976 à 2000, passant de 65 % pour l'année scolaire 1975/1976 à 100 % pour l'année scolaire 2000/2001,<sup>(3)</sup> nous pouvons déterminer les taux pour la période de projection de la manière suivante (en %) :

$$x_t = 65 + \frac{t - 1975}{2000 - 1975} \cdot (100 - 65) = 65 + (t - 1975) \frac{35}{25}$$

où  $x_t$  = taux net de scolarisation pour l'année  $t$ , exprimé en %.

Ainsi, nous avons, pour la période de projection, l'évolution suivante des taux nets de scolarisation.

Année	1985	1990	1995	2000
Taux net de scolarisation	79 %	85 %	93 %	100 %

par conséquent, en multipliant chaque taux net estimatif

(1)Voir chapitre 2,2.2.

(2) Moyennant la prise en considération des obstacles au développement scolaire dans le primaire évoqués au chapitre 3.

(3) D'après la politique gouvernementale exposée ci-dessus.

de scolarisation pour une année donnée par le chiffre estimatif de la population scolarisable, nous obtenons le nombre d'enfants qui, selon toute vraisemblance, fréquenteront l'école primaire pour l'année intéressée. .

Tableau 4.2 : Estimation des effectifs scolaires futurs.  
(en milliers).

Années Hypothèses	1985	1990	1995	2000
HN	1.683	2.107	2.650	3.209
Hb	1.719	2.343	2.960	3.884
Hm	1.695	2.121	2.752	3.511
Hb	1.687	2.083	2.640	3.289

Source : Calculée à partir du Tableau 4.1. ci-dessus.

#### 4.4. Perspectives en besoins dans l'enseignement primaire.

Il s'agit pour nous de voir ici, quels sont les besoins futurs en structures d'accueil et d'encadrement dans l'enseignement primaire, eu regard aux différents schémas d'évolution de la population scolarisable et partant, de la population scolarisée. Pour se faire, nous allons nous référer aux normes en vigueur en ce qui concerne le taux d'encadrement et le taux d'accueil dans ce niveau d'enseignement.

En fait, compte tenu des déperditions sans cesse croissantes dans l'enseignement primaire <sup>(1)</sup>, nous pensons qu'il

---

(1) Voir chapitre 2, 2.4.

serait souhaitable de réviser les ratios en vigueur actuellement, ceux-ci pouvant passer de leur valeur actuelle (50) à une valeur de 45 ou de 40 élèves par classe ou par maître ; ce qui pourrait améliorer le rendement scolaire.

Ainsi, pour chacune des hypothèses de projection des effectifs scolaires, nous allons déterminer les besoins dans chacun des cas afférents aux trois types de ratios.

Le tableau n° 43 présente donc les perspectives des besoins en maîtres et en salles de classe pour la période de projection.

Rigoureusement, il faut autant de maîtres que de salles de classe, dans le cas où l'on suppose l'inexistence de la pratique de la mi-temps ou du regroupement de plusieurs cours dans une seule classe.<sup>(1)</sup>

---

(1) Situation très fréquente respectivement dans les zones urbaines en raisons de l'insuffisance des structures d'accueil et dans les zones rurales en raison de l'insuffisance des structures d'accueil et d'encadrement.

Tableau 4.3. Estimation des besoins futurs en maîtres et en salles de classe  
 ( en milliers).

Années \ Hypothèses	1985			1990			1995			2000		
	a	b	c	a	b	c	a	b	c	a	b	c
HN	33,7	37,4	42,1	42,1	46,8	52,7	53,0	58,9	66,3	64,2	71,3	80,2
Hf	34,4	38,2	43,0	46,9	52,1	58,6	59,2	65,8	74	77,7	86,3	97,1
Hm	33,9	37,7	42,4	42,4	47,1	53,0	55,0	61,2	68,8	70,2	78,0	87,8
Hb	33,7	37,5	42,2	41,7	46,3	52,1	52,8	58,7	66	65,8	73,1	82,2

a = maintien du ratio à 50 élèves par classe et par maître.

b = ratio égal à 45 élèves par classe et par maître.

c = ratio égal à 40 élèves par classe et par maître.

Source : Calculée à partir du Tableau 4.2.

Ces besoins supposent et impliquent qu'il faudrait dans les prochaines années, non seulement procéder à une politique d'implantation des équipements scolaires qui tienne compte des équipements à remplacer et de ceux devant être développés en raison de l'accroissement des effectifs scolaires, mais aussi recruter de nouveaux enseignants, afin de compenser leur pénurie, pénurie due, à l'accroissement plus que proportionnel des effectifs scolaires et des taux de déperditions des maîtres (abandon en cours de carrière, décès ou retraite) ; sans oublier qu'il faut remplacer ceux des maîtres qui restent encore sans qualification. Il convient donc d'accroître le nombre et la capacité d'accueil des écoles normales.

Au total, les taux d'encadrement ou d'accueil s'ils sont déterminés par les structures d'accueil et d'encadrement dans une large mesure, n'en demeurent pas moins fonction des coûts de l'enseignement. En ce qui concerne l'encadrement des élèves par exemple, il est clair que, toutes choses restant égales par ailleurs, plus le nombre d'enseignants est grand pour un effectif donné d'élèves, plus grand est le coût de l'enseignement.

Ainsi, l'effet de la croissance démographique sur les coûts de l'enseignement primaire tant en recrutement des maîtres qualifiés et en nombre suffisant qu'en promotion du développement des équipements scolaires, est fortement influencé par les hypothèses de base retenues pour la croissance de la population et pour le ratio élèves par maître et par classe. Ces coûts de l'enseignement peuvent ne décomposse en coûts de remplacement des salles de classe en matériaux provisoires et

des enseignants non qualifiés, en coût de fonctionnement des structures d'accueil et d'encadrement existantes, et en coût de développement des infrastructures scolaires nouvelles exigées par l'accroissement des effectifs scolaires à court, moyen ou long terme.

Par conséquent, les perspectives de développement des infrastructures scolaires d'après les différents schémas d'évolution démographique laissent entrevoir que l'Etat, les institutions religieuses et les particuliers, promoteurs de l'éducation dans l'enseignement primaire doivent porter leur effort sur des actions concertées en vue de favoriser la scolarisation de tous les enfants en âge d'aller à l'école dans les régions urbaines et rurales.

Conclusion partielle.

A la fin de cette partie, il apparaît que si le développement des infrastructures scolaires au Cameroun continue d'être entravé par des obstacles structurels et conjoncturels déterminés par les variables démographiques, scolaires, socio-économiques et culturelles, il n'en demeure pas moins clair qu'une planification soigneusement étudiée à court, à moyen et à long terme, de concert avec une politique cohérente d'intervention étatique dans l'expansion du système éducatif, peuvent endiguer le retard dans le développement de ces infrastructures.

En effet, s'il existe des causes structurelles - donc difficilement modifiables - liées à la différenciation des systèmes (système anglophone et système francophone) et des secteurs (secteur public et secteur privé) d'enseignement au Cameroun, les causes sujettes à décision politique prêtent plus le flanc à une action dans le sens de la promotion d'une éducation de masse dans l'enseignement primaire.

D'ores et déjà, les projections effectuées précédemment traduisent l'importance des facteurs démographiques, scolaires et économiques dans la politique de développement des infrastructures scolaires, dès lors que l'enseignement doit s'étendre dans un avenir proche à tous les enfants en âge de fréquenter l'école primaire.

### CONCLUSION GENERALE

---

Il est devenu particulièrement urgent dans la plupart des pays en développement, de mieux connaître les interactions entre population, ressources, structures d'environnement, et développement économique, social et culturel. Ce qui laisse entrevoir que l'analyse des phénomènes démographiques ne saurait se réduire aux seuls calculs des indices associés, mais doit être élaborée et entreprise dans la perspective d'une approche plus fouillée et plus réaliste des problèmes de population dans un contexte de sous-développement des structures de formation, d'emploi, de santé, de logement... etc. D'où la nécessité d'une prise en considération des variables démographiques dans la planification du développement, car une augmentation rapide de la taille d'une population ou d'une sous-population implique/<sup>toutes</sup> choses étant égales par ailleurs - une croissance accélérée de pratiquement tous les besoins dans des domaines aussi complexes que variés.

Ainsi, si la combinaison d'une forte fécondité et d'une mortalité en baisse entraîne un accroissement de la main-d'œuvre encore nécessaire dans la plupart des activités de développement au Cameroun, il ne faudrait pas perdre de vue que par son incidence sur la structure par âge et du fait qu'elle se traduit par un accroissement de la population d'âge scolaire, elle constitue un facteur limitatif du point de vue de la fixation des objectifs en matière de planification de l'éducation.

Aussi l'étude que nous venons de mener à terme au niveau de l'enseignement primaire rend-elle compte du fait que jusqu'alors, le développement des infrastructures scolaires ne tient compte des considérations démographiques que dans une faible mesure. En effet, aux fluctuations qui s'observent dans le développement de ces infrastructures dans le temps et dans l'espace vient se greffer leur implantation souvent arbitraire faute d'une carte scolaire qui dépasse le simple cadre d'un travail de bureau pour être le couronnement sinon la conclusion d'un travail bien mené sur le terrain, lequel peut apprécier la distribution spatiale de la population scolarisable et/ou scolarisée. Par conséquent, il nous semble que la mise en oeuvre d'une politique régionale de développement des infrastructures scolaires n'est pas sans intérêt pourvu qu'elle soit comprise comme une politique de répartition desdites infrastructures en rapport avec la densité et les mouvements de la population scolaire. Ce qui veut dire que la dynamique de cette sous-population doit être au cœur de la dynamique du développement éducatif.

Aussi trouvons-nous qu'avec la création récente de l'<sup>unité</sup><sub>de la planification</sub> de la population et de la Commission Nationale de la Population, organes chargés de la recherche des interactions entre population et développement dans la perspective d'une mise à jour d'un programme de mesures à adopter, le Cameroun pourra, dans un proche avenir, arriver à maîtriser la croissance démographique. Tout dépendra, nous semble-t-il des moyens logistiques, financiers et humains dont disposeront ces organes pour être à la hauteur de leurs attributions.

Au demeurant, la problématique de la dynamique des effectifs scolaires dans l'enseignement au Cameroun du primaire au supérieur en passant par le secondaire s'inscrit dans les distorsions entre la demande effective ou potentielle et l'allocation des ressources et conduit parfois à des effets néfastes tant au niveau de la formation que de l'emploi.

C'est pourquoi au moyen d'une approche descriptive qui nous a permis de passer en revue les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans le développement des infrastructures scolaires par province et par secteur d'enseignement et au moyen d'une approche explicative dont la recherche des fondements et des déterminants des tendances observées dans l'enseignement primaire de pair avec l'estimation des besoins futurs en constituent le ressort, notre étude voudrait contribuer dès lors à dégager quelques aspects sous-jacents des problèmes que posent l'interaction entre variables démographiques et les variables non-démographiques. A cette fin, l'effort des différents acteurs du développement de l'éducation devra porter à l'heure actuelle sur deux types d'investissement complémentaires :

- un investissement de maintien ou d'entretien des infrastructures scolaires existantes afin d'empêcher leur détérioration et de maintenir les ratios (taux d'encadrement et taux d'accueil) au moins à leur niveau actuel dans l'hypothèse d'une constance des effectifs scolaires ;
- un investissement de développement qui consisterait à promouvoir le développement des infrastructures scolaires de telle sorte que structures d'accueil et d'encadrement correspondent qualitative-

ment et quantitativement aux objectifs fixés par les plans de développement à court, à moyen et à long terme, moyennant un certain schéma d'évolution démographique.

Ce double effort, en fait, ne saurait aboutir sans la prise en considération des structures d'environnement et des infrastructures socio-économiques, administratives et autres, somme toute permissive du développement des infrastructures scolaires.

ANNEXE I : Définitions de certains concepts.

Au recensement d'avril 1976 :

- Le secteur urbain est formé par l'ensemble des chefs-lieux administratifs (province, département, arrondissement, district) auxquels on a ajouté quelques agglomérations abritant une population d'au moins 5000 habitants et comportant des équipements de caractère urbain (hôpital + gare + collège...)
- Le secteur rural est formé par le reste du pays.
- Fréquentation scolaire : fréquentation d'un établissement d'enseignement à temps plein ou à temps partiel. Cette question permet de saisir le nombre d'élèves et étudiants ainsi que le taux de scolarisation.
- Scolarisé(e) : est considérée comme scolarisée, toute personne qui fréquente, à temps plein où à temps partiel, un établissement d'enseignement reconnu ou non par le ministère de l'Education Nationale.
- Scolarisation formelle : enseignement généralement dispensé en français ou en anglais dans les écoles publiques ou privées, laïques ou confessionnelles (y compris les écoles franco-arabes) en vue de l'obtention d'un diplôme pour l'accès au marché du travail.
- Scolarisation coranique : enseignement à dominante religieuse (Islam) dispensé dans les écoles coraniques.
- Scolarisable : un enfant fait partie de la population scolarisable s'il est en âge d'être scolarisé.
- taux de scolarisation : le taux de scolarisation à un âge donné mesure la proportion des enfants scolarisés. Il est égal au rapport de la population scolarisée à la population scolarisable.

- Le taux net de scolarisation dans le primaire est donc égal au rapport de la population scolarisée âgée de 6 - 14 ans à la population scolarisable âgée de 6 - 14 ans.
- Le rapport de féminité des taux de scolarisation est égal au rapport des taux féminins aux taux masculins.

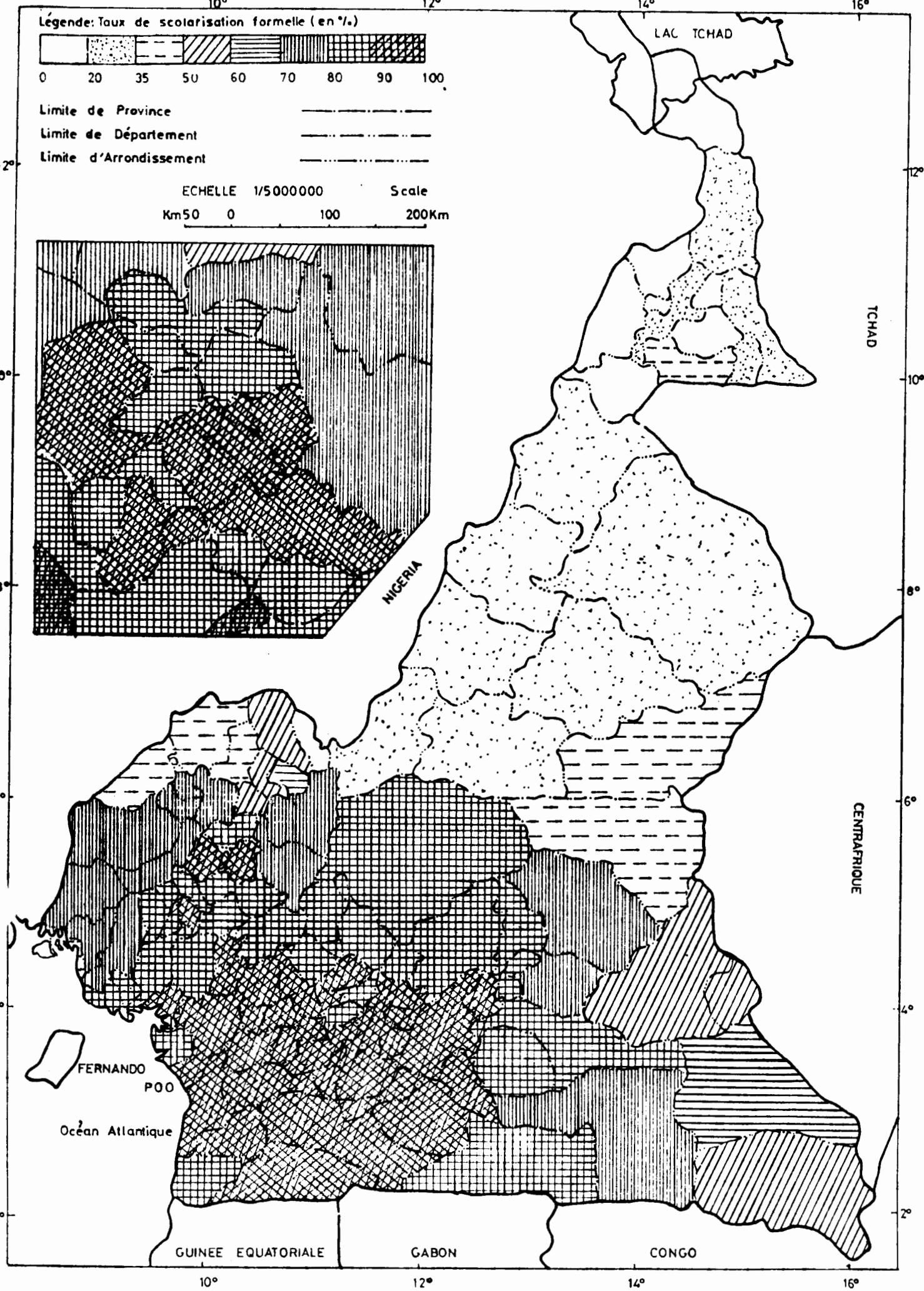
Dans le système scolaire camerounais, l'on distingue deux secteurs d'enseignement :

- le secteur public, entièrement à la charge de l'Etat ;
- le secteur privé essentiellement à la charge des promoteurs privés ou des collectivités locales. Il regroupe les établissements catholiques, protestant, privé laïc, franco-arabe.

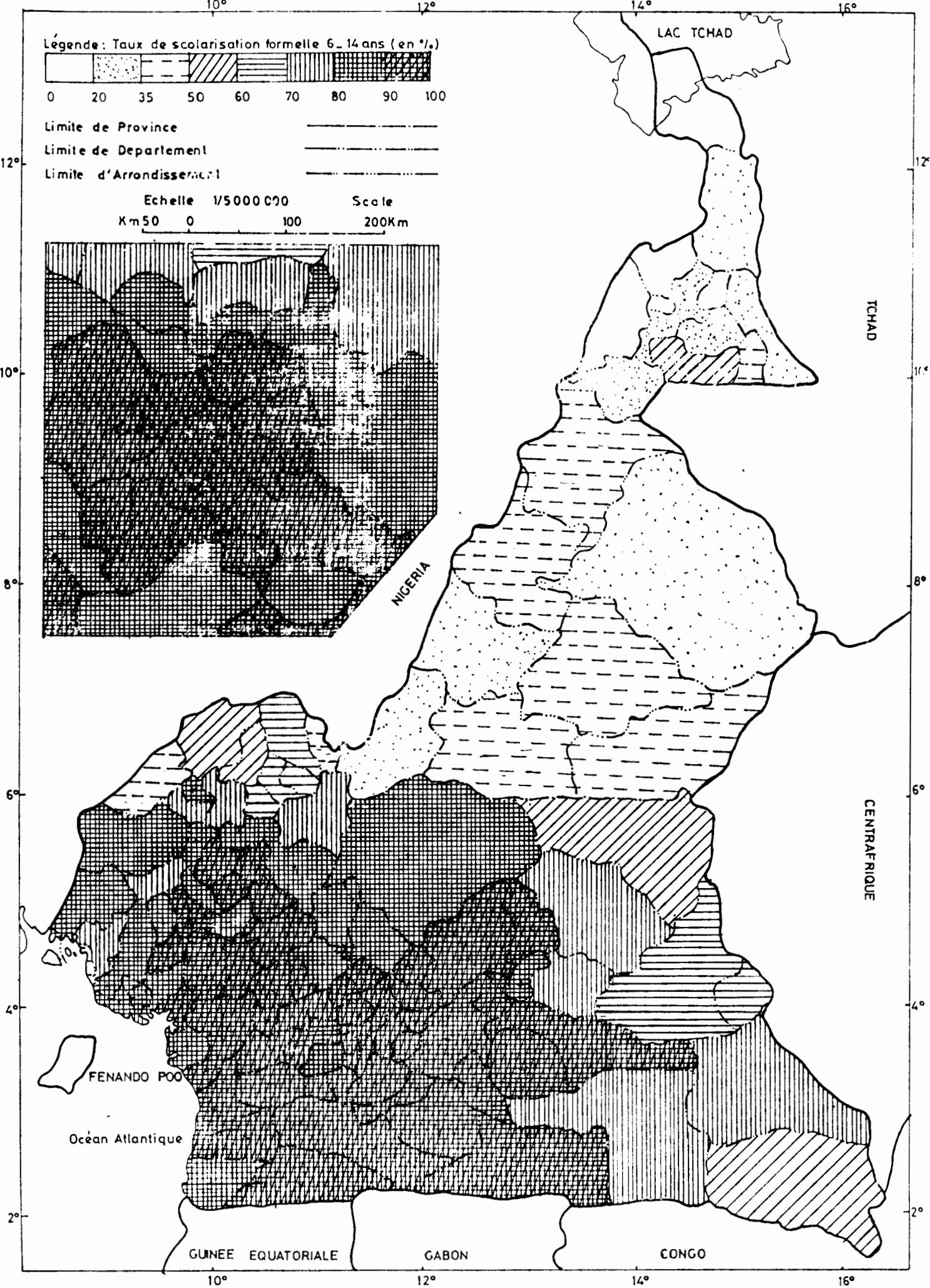
A N N E X E II : CARTES.

-115-

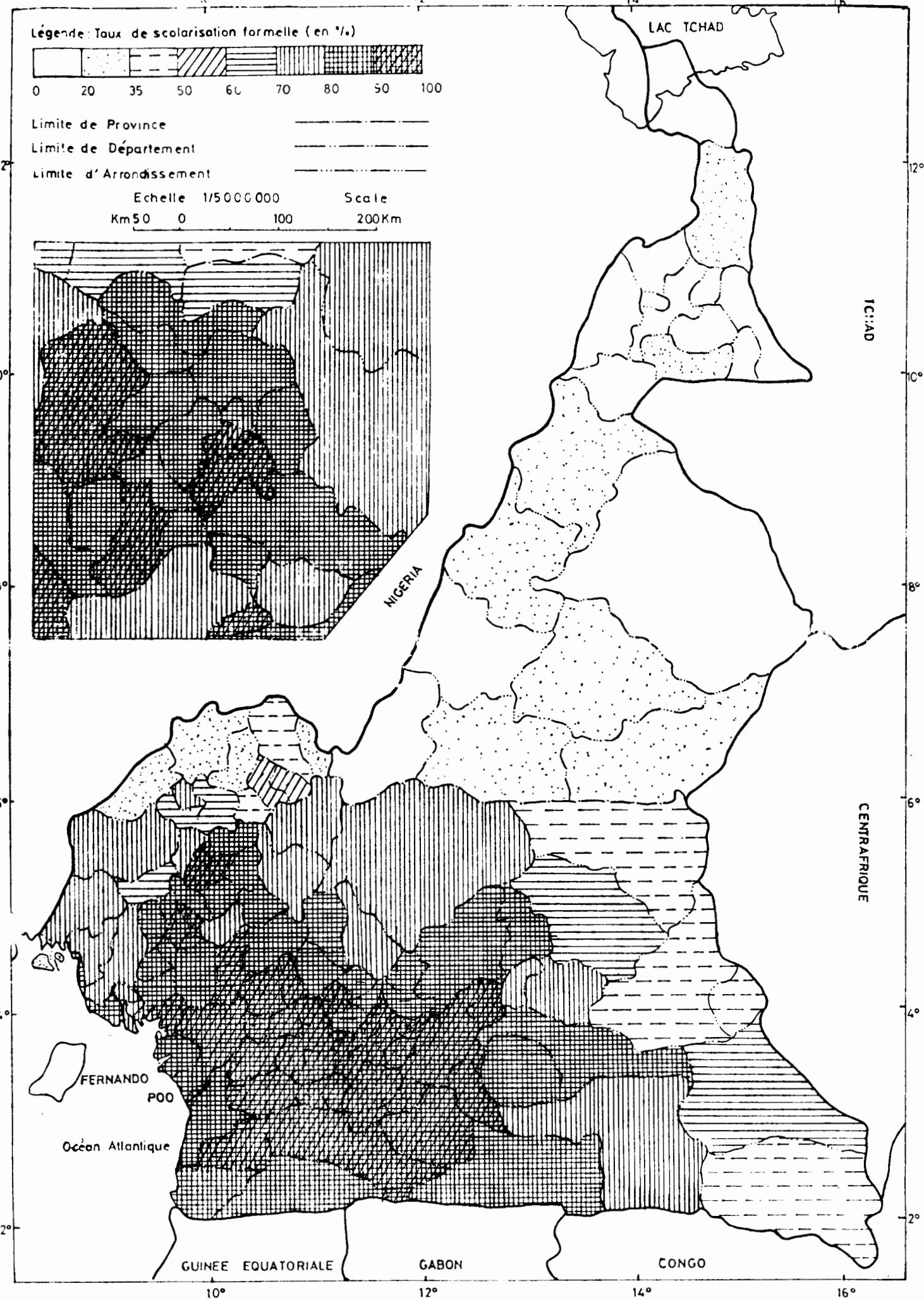
24 CARTE 1: TAUX DE SCOLARISATION FORMELLE 6-14 ANS LES DEUX SEXES (1976)



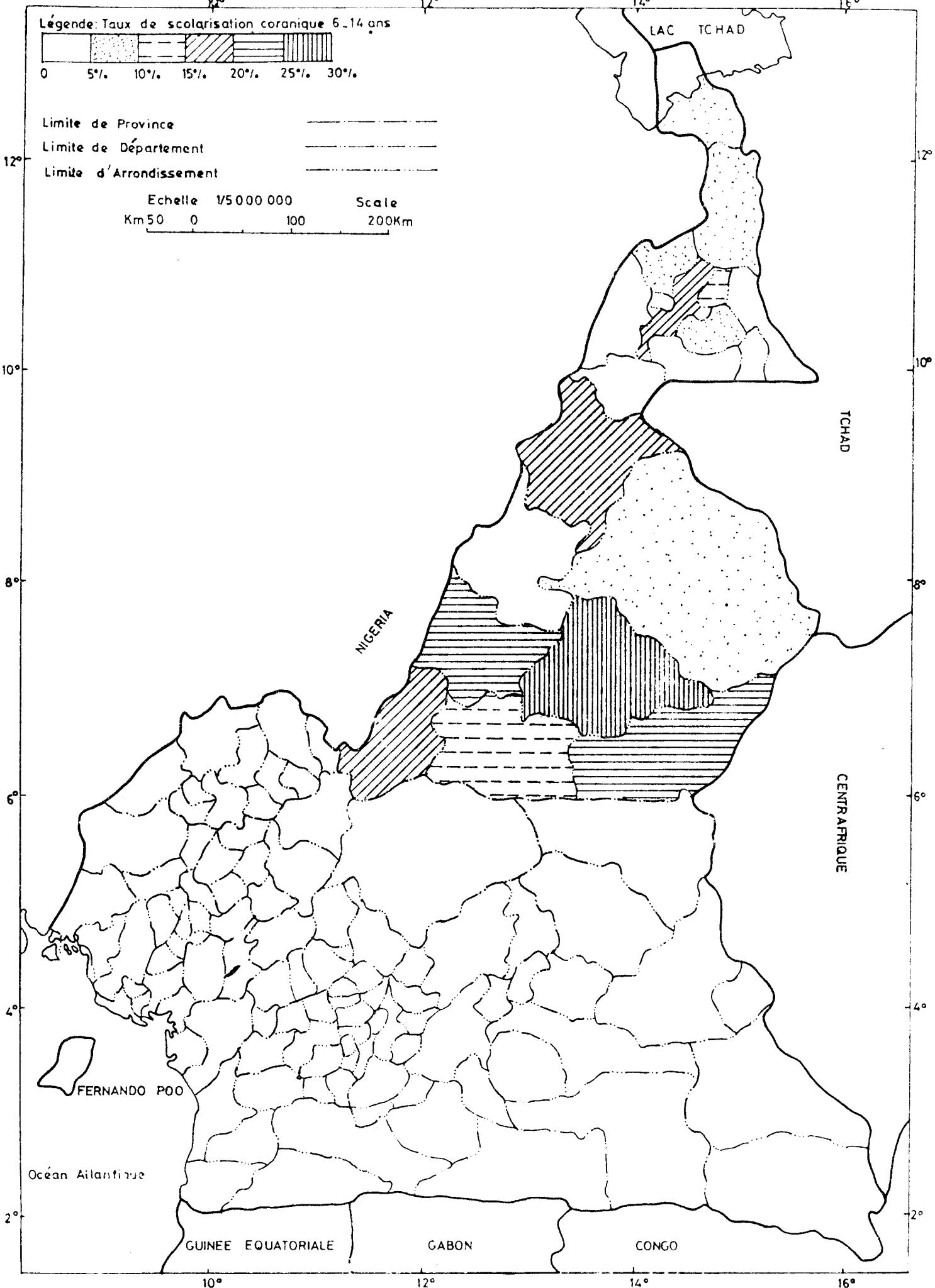
2<sup>e</sup> CARTE 2=TAUX DE SCOLARISATION FORMELLE 6-14 ANS - SEXE MASQUELIN (1976)



CARTE 3 = TAUX DE SCOLARISATION FORMELLE 6-14 ANS\_SEXE FEMININ (1976)



CARTE 4: TAUX DE SCOLARISATION CORANIQUE 6-14 ANS LES DEUX SEXES (1976)



A N N E X E III :

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 11 : Liste des provinces du Cameroun avant et après Août 1983.

Avant Août 1983		Après Août 1983	
Provinces	Chefs-lieux	Provinces	Chefs-lieux
Centre-Sud	Yaoundé	Centre	Yaoundé
		SUD	Ebolowa
Est	Bertoua	Est	Bertoua
		Nord	Garoua
Nord	Garoua	Adamawa	Ngaoundéré
		Extrême-Nord	Maroua
Littoral	Douala	Littoral	Douala
Ouest	Bafoussam	Ouest	Bafoussam
Nord-Ouest	Bamenda	Nord-Ouest	Bamenda
Sud-Ouest	Buéa	Sud-Ouest	Buéa

Source : D'après la liste des unités administratives du Ministère de l'Administration Territoriale.

Tableau 1.2 : Evolution prévisible de la population urbaine et du taux d'accroissement moyen annuel par province de 1976 à 1986.

Années	1976		1981		1986		Taux d'accroissement moyen annuel (en %)	
	Provinces	effectif	%	effectif	%	effectif	%	1976/81
Centre-Sud	499 000	23	679.600	24	927.000	25	6,3	6,4
Est	77.000	3	97.000	3	122.000	3	4,7	4,7
Littoral	703.000	32	951.000	33	1291000	34	6,2	6,3
NORD	328.000	15	416.000	15	325.000	14	4,8	4,8
Nord-Ouest	148.000	7	185.000	6	233.000	6	4,6	4,7
Ouest	233.000	11	291.000	10	363.000	10	4,5	4,5
Sud-Ouest	201.000	9	246.000	9	302.000	8	4,1	4,2
Ensemble	2190000	100	2865000	100	3763000	100	5,5	5,6

Source : Cameroun Vè Plan quinquennal de développement économique, social et culturel ( 1981-1986). pp.35-36.

Tableau 1.3 : Taux de scolarisation totale des enfants de 6 à 14 ans par province - (en %)

Provinces	Taux de scolarisation totale
Centre-Sude	92,1
Est	68,7
Littoral	90,6
Nord	30,9
Nord-Ouest	59,1
Ouest	87,4
Sud-Ouest	76,1
Ensemble	67,5

Source : Cameroun : BCR ; R.G.P.H. ; volume II, Tome 4.

Tableau 1.4 : Indices de mouvement selon la province (variables pour la période 1976-1981).

Provinces	Taux brut de natalité (en 0/00)	Taux brut de natalité (en 0/00)	Taux d'accroissement naturel (en %)	Taux de migration nette (en %)	Taux d'accroissement (en %)
Centre-Sud	46,2	20,3	2,59	+0,18	2,80
Est	44,7	22,4	2,23	+0,68	2,90
Littoral	45,5	13,3	3,22	+0,48	3,70
Nord	43,4	22,9	2,05	-0,13	1,90
Nord-Ouest	40,7	22,0	1,87	-0,13	1,70
Ouest	49,4	18,9	3,05	-0,49	2,60
Sud-Ouest	46,7	20,5	2,62	-0,35	2,46
Ensemble	45,0	20,4	2,46	-	2,46

Source : Cameroun : Vè plan quinquennal de développement économique, social et culturel; (1981-1986). p. 37.

Tableau 1.5 : Evolution prévisible de la structure par âge et par sexe. (en %). CAMEROUN.

Années	Groupes d'âges	Les deux sexes	Sexe masculin	Sexe féminin
1976	moins de 15 ans	42,2	21,2	21,0
	15-59 ans	52,6	26,3	26,3
	60 ans et +	5,2	2,4	2,8
	Ensemble	100,0	49,9	50,1
1981	moins de 15 ans	42,8	21,5	21,3
	15 - 59 ans	52,2	26,1	26,1
	60 ans et +	5,0	2,8	2,7
	ensemble	100	49,9	50,1
1986	moins de 15 ans	43,3	21,7	21,6
	15-59 ans	51,8	25,9	25,9
	60 ans et +	4,9	2,3	2,6
	ensemble	100,0	49,9	50,1

Source : Cameroun : Vè plan quinquennal de développement économique, social et culturel : (1981-1986). pp. 38-39.

Tableau 2.1 : Evolution provinciale des effectifs scolaires par secteur d'enseignement.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	
Provinces		PU	221063	228561	239496	248170	252809	263100	272592	274776
Centre-Sud	PR	111261	104296	98662	97807	103585	100176	104655	106775	
	TOT	332324	332857	338158	345977	356394	362276	377247	381551	
	PU	47263	51216	53072	55202	57962	61417	69605	68881	
Est	PR	13129	11409	10173	9994	12089	11840	12644	10928	
	TOT	60402	62625	63245	65196	70051	73257	82249	79809	
	PU	75120	80610	86055	87458	90960	96121	99842	103131	
Littoral	PR	100149	98085	10346	103684	108354	113668	118161	123945	
	TOT	175269	178695	189551	191142	199314	209789	218003	227076	
	PU	98515	108831	112982	119190	143274	158100	189280	201876	
Nord	PR	19851	20565	20338	21403	22750	23031	26856	23811	
	TOT	118366	129396	133370	140593	166024	181131	216136	225687	
	PU	45861	59813	68358	77320	81105	90731	95286	97460	
Nord-Ouest	PR	74630	69195	74355	81381	86545	92635	101716	106451	
	TOT	120491	129008	142713	158701	167650	183366	197002	203911	
	PU	158808	168532	179377	183390	188138	192507	194467	199143	
Ouest	PR	88803	90613	91181	92745	99900	102777	106738	108391	
	TOT	247614	259145	270558	276135	288038	295284	301205	307534	
	PU	45883	53876	59340	62407	64438	72575	76589	74491	
Sud-Ouest	PR	56032	57239	57131	62823	67296	65050	67151	62993	
	TOT	101971	111115	116471	125230	131734	137625	143740	137484	
	PU	682519	751439	789680	833137	878686	934551	997661	1020558	
	PR	463918	451402	455385	469837	500519	509177	537921	543294	
	TOT	1146437	1202841	1254065	1302974	1379205	1443728	1535582	1563852	

Source Cameroun : Ministère de l'Education Nationale (MINEDUC). Annuaires statistiques de 1976/77 à 1983/84

PU : Secteur public

PR : Secteur privé

TOT : Total.

Tableau 2.2 : Evolution provinciale du nombre d'enseignants par secteur d'enseignement.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Provinces									
Centre-Sude	PU	4608	5224	5535	5612	5936	6229	6667	6840
	PR	2509	2208	2037	1913	1983	1887	2043	2004
	TOT	7117	7432	7572	7525	7919	8116	8710	8844
Est	PU	980	1120	1175	1211	1274	1409	1630	1677
	PR	286	247	217	216	249	237	249	216
	TOT	1266	1367	1392	1427	1523	1646	1879	1893
Littoral	PU	1384	1588	1785	1829	1917	2060	2154	2239
	PR	1965	1812	2010	1756	1875	1957	2038	2141
	TOT	3349	3400	3795	3585	3792	4017	4192	4380
NORD	PU	1848	1879	2110	2153	2341	2704	3166	3357
	PR	469	469	478	483	489	487	557	491
	TOT	2317	2447	2488	2636	2830	3191	3723	3848
Nord-Ouest	PU	876	1032	1105	1069	1257	1539	1697	1703
	PR	1667	1514	1565	1461	1684	1744	2019	2051
	TOT	2543	2546	2670	2530	2841	3283	3716	3754
Ouest	PU	2616	2818	3127	3273	3407	3558	3805	3842
	PR	1700	1784	1797	1854	1963	2052	2014	1885
	TOT	4316	4602	4924	5127	5370	5610	5819	5727
Sud-Ouest	PU	917	1055	1086	1154	1226	1438	1537	1377
	PR	1204	1197	1162	1305	1295	1314	1358	1207
	TOT	2121	2252	2248	2459	2521	2752	2895	2584
Ensemble	PU	13229	14815	15807	16301	17348	18937	20561	21035
	PR	9800	9231	9441	8988	9538	9678	11027	9995
	TOT	23029	23046	25248	25289	26886	28615	31588	31030

Source : Annuaires statistiques. op. cit.

Tableau 2.3 : Evolution provinciale du nombre d'écoles par secteur d'enseignement.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Provinces									
Centre-Sud	PU	998	1068	1152	1203	1233	1262	1288	1335
	PR	459	417	351	299	302	260	284	279
	TOT	1457	1485	1503	1502	1535	1522	1572	1514
EST	PU	261	283	289	297	310	333	329	366
	PR	76	64	57	54	58	61	54	44
	TOT	337	347	346	351	368	394	383	410
Littoral	PU	219	253	278	287	313	321	332	335
	PR	344	318	276	256	257	266	271	279
	TOT	563	571	554	543	570	587	603	614
Nord	PU	564	574	576	582	654	701	808	853
	PR	123	127	124	126	128	124	139	119
	TOT	687	701	700	708	782	825	947	972
Nord-Ouest	PU	126	171	187	203	208	245	266	271
	PR	290	259	249	249	262	290	340	346
	TOT	416	430	436	452	470	535	606	617
Ouest	PU	404	412	462	473	397	522	539	566
	PR	408	431	409	396	416	426	438	436
	TOT	812	843	871	869	913	948	977	1002
Sud-Ouest	PU	104	127	134	144	151	185	211	202
	PR	208	198	177	179	182	152	161	151
	TOT	312	325	311	323	333	337	372	353
Ensemble	PU	2676	2898	3078	3189	3366	3569	3773	3928
	PR	1908	1814	1643	1559	1605	1579	1687	1654
	TOT	4584	4712	4721	4748	4971	5148	5460	5582

Source : Annuaires statistiques op. cit.

Tableau 2.4 : Evolution provinciale du nombre de salles de classe par secteur d'enseignement.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
Provinces									
Centre-Sud	PU	4204	4632	5027	5089	5311	5756	5875	5958
	PR	2369	2255	2094	1932	1987	1871	1986	1981
	TOT	6573	6887	7121	7021	7298	7627	7861	7939
Est	PU	928	1050	1102	1140	1216	1314	1462	1503
	PR	287	255	249	228	269	251	269	233
	TOT	1215	1307	1351	1368	1485	1565	1731	1736
Littoral	PU	1223	1373	1533	1595	1711	1815	1926	1989
	PR	1856	2111	1843	1790	1832	1883	2000	2019
	TOT	3079	3484	3376	3385	3543	3698	3926	4008
NORD	PU	2202	2065	2069	2092	2300	2537	2930	3148
	PR	452	453	443	449	463	452	440	459
	TOT	2474	2518	2512	2541	2763	2989	3370	3607
Nord-Ouest	PU	899	1130	991	1352	1503	1734	1850	1938
	PR	2208	1881	1322	2016	2059	2135	2356	2427
	TOT	3107	3011	2313	3368	3502	3869	4206	4365
OUEST	PU	2590	2785	3053	3118	3329	3531	3748	3798
	PR	1879	2023	2047	2016	2143	2201	2239	2273
	TOT	4487	4808	5100	5134	5472	5472	5987	6071
Sud-Ouest	PU	982	972	1223	1143	1239	1461	1461	1417
	PR	1617	1402	2018	1350	1496	1309	1300	1192
	TOT	2599	2374	3241	2483	2735	2770	2761	2609
Ensemble	PU	12848	14007	14998	15529	16609	18148	20311	20407
	PR	10686	10380	10016	9781	10249	10102	9392	10584
	TOT	23534	24387	25014	25310	26858	28250	29703	30991

Source : Annuaires statistiques op. cit.

Tableau 2.5 : Evolution provinciale du nombre d'enseignants non qualifiés par secteur d'enseignement.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
Provinces					
Centre-Sud	PU	2349	2597	2637	2458
	PR	2078	1768	1598	1368
	TOT	4427	4365	4235	3826
Est	PU	496	574	598	530
	PR	231	183	147	141
	TOT	727	757	745	671
Littoral	PU	579	648	699	609
	PR	1560	1413	1353	1228
	TOT	2139	2061	2052	1837
Nord	PU	494	478	444	403
	PR	380	373	366	350
	TOT	874	851	810	753
Nord-Ouest	PU	30	74	84	71
	PR	81	79	251	366
	TOT	111	153	335	437
Ouest	PU	1885	1789	1830	1710
	PR	1425	1514	1462	1416
	TOT	3280	3303	3292	3426
Sud-Ouest	PU	70	67	83	104
	PR	159	189	285	461
	TOT	229	256	368	565
Ensemble	PU	5873	6241	6375	5885
	PR	5914	5519	5461	5330
	TOT	11787	11760	11836	11215

Source : Annuaires statistiques op. cit.

Tableau 2.6 : Evolution provinciale des salles de classe en matériaux provisoires par secteur d'enseignement.

Années scolaires		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82
Provinces							
Centre-Sud	PU	634	672	662	581	525	433
	PR	227	188	125	113	106	49
	TOT	861	860	787	694	631	482
Est	PU	221	282	269	276	296	267
	PR	58	34	31	30	18	14
	TOT	279	316	300	306	314	281
Littoral	PU	123	204	198	190	199	176
	PR	189	262	183	112	150	133
	TOT	312	466	381	302	349	309
Nord	PU	787	656	580	547	639	706
	PR	57	22	13	13	18	21
	TOT	844	678	593	560	657	727
Nord-Ouest	PU	101	93	68	93	136	122
	PR	114	53	44	95	133	53
	TOT	215	146	112	188	269	175
Ouest	PU	322	399	361	302	412	329
	PR	107	124	123	75	99	85
	TOT	429	523	484	377	511	414
Sud-Ouest	PU	101	79	97	96	100	150
	PR	103	53	41	45	50	37
	TOT	204	132	138	141	150	187
Ensemble	PU	2289	2385	2235	2085	2307	2183
	PR	855	736	560	483	574	392
	TOT	3144	3121	2795	2568	2881	2575

Source : Annuaires statistiques op. cit.

Tableau 2.7 : Evolution du nombre d'élèves et des redoublants par année d'études et par système d'enseignement.

Système francophone								
Année scolaires	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	
1976/77	: effectif	252.667	163.613	154.636	120.786	111.650	120.485	923.837
	effectif	258.523	170.201	163.011	126.040	116.650	128.013	962.438
1977/78	dont redoublants	89.533	41.542	44.715	25.594	25.856	44.793	272.033
1978/79	effectif	267.130	174.083	167.250	131.302	120.823	133.689	994.277
	dont redoublants	94.603	45.782	47.556	28.393	28.430	49.592	294.356
1979/80	effectif	268.953	177.290	176.602	131.324	126.625	137.877	1.018.671
	dont Redoublants	102.158	48.586	55.462	31.752	32.958	55.396	326312

Système anglophone									
Année scolaire	CL1	CL2	CL3	CL4	CL5	CL6	CL7		
1976/77	effectif	48.651	39.417	35.657	30.782	26.975	23.956	17.162	222.600
	effectif	53.942	40.475	39.060	33.734	29.750	24.203	19.239	240.403
	dont redoublants	10.928	7.134	7.053	5.622	5.588	4.923	2.457	43.705
1978/79	effectif	61.825	43.357	40.000	36.295	32.001	26.662	19.648	259.788
	dont redoublants	12.520	7.802	7.575	6.090	5.965	5.026	2.839	47817
1979/80	effectif	68.672	48.757	42.870	38.039	35.027	29.810	21.128	284.303
	dont redoublants	15.529	8.492	8.021	6.906	6.761	6.168	2.825	54.702

Source : MINEDUC : Annuaires statistiques de 1976/77 à 1979/80. op. cit.

Tableau 2.8 : Répartition provinciale des redoublants par secteur d'enseignement et par année scolaire.

Années scolaires!		1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
Province					
Centre-Sud	PU	64345	68880	75808	81942
	Pr	29513	26289	26768	29050
	TOT	93858	95169	102576	110992
EST	PU	15423	16833	17861	19309
	PR	4108	3297	3010	3097
	TOT	19531	20130	20871	22406
Littoral	PU	18884	21662	24598	26020
	PR	21978	22643	24047	26342
	TOT	40862	44305	48645	52362
Nord	PU	35083	38223	40969	46155
	PR	4765	5049	4962	6038
	TOT	39848	43272	45931	52193
Nord-Ouest	PU	9302	12566	14146	16325
	PR	8967	9685	10970	12599
	TOT	18269	22251	25116	28924
Ouest	PU	48154	50541	56007	63973
	PR	17388	18591	20029	23993
	TOT	66542	69132	76036	87966
Sud-Ouest	PU	9649	11677	13095	14533
	PR	8555	9802	9903	11638
	TOT	18204	21479	22998	26171
Ensemble	PU	201840	220382	242484	268257
	PR	95274	95356	99689	112757
	TOT	297114	315738	342173	381014

Source : Annuaires statistiques op. cit.

Tableau 4.1 : Projection des effectifs des quatre premiers groupes d'âges selon l'hypothèse des Nations Unies. (en milliers).

Années groupes d'âges	1985	1990	1995	2000
0 - 4	1626	1819	2012	2197
5 - 9	1314	1525	1722	1923
10 - 14	1101	1281	1492	1691
15 - 19	935	1080	1259	1469

Source : Department of International Economic and Social Affairs. Demographic indicators of Countries = Estimates and projections as assessed in 1980. UNITEDNATIONS. New York, 1982, p. 113

Tableau 4.2 : Projection des effectifs des quatres premiers groupes d'âges selon les hypothèses (forte, moyenne et faible) faites par Lamlenn. (en milliers).

Années	1985			1990			1995			2000		
	Groupes d'âges	Hb	Hm	Hf	Hb	Hm	Hf	Hb	Hm	Hf	Hm	Hb
0 - 4	1760,5	1687,8	1639,7	2123,7	1971,5	1874,7	2547,4	2308,8	2138,3	3106,4	2727,2	2462,3
5-9	1336,2	1313,6	1306,7	1861,2	1555,8	1507,5	2006,5	1838,7	1744,7	2434,0	2178,5	2012,9
10-14	1131,6	1116,6	1110,7	1307	1278,1	1267,9	1615,5	1519,9	1469,7	1981,9	1804,6	1708,5
15-19	980,9	968,5	963,4	1115,1	1096,5	1087,9	1292,1	1257,9	1245,4	1603,0	1500,5	1447,6

Source : Estimée à partir des données de base décalées d'un an dans les projections de Lamlenn dans : population growth and housing needs for Cameroon, 1976-2001. Accra, september 1980. pp. 116-118.

Pour estimer les effectifs contenus dans le tableau ci-dessus, nous avons fait l'hypothèse pour chaque sous-période de projection, le taux d'accroissement de la population est invariable.

131

Ces taux étant les suivants pour les sous-périodes de projection retenues par Lamlenn. (en %).

période	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
hypothèse forte	2,97	3,15	3,37	3,63
hypothèse moyenne	2,67	2,83	3,00	3,17
hypothèse faible	2,53	2,63	2,74	2,86

B I B L I O G R A P H I E  
=====

I - OUVRAGES.

- CAMEROUN : Ministère de l'Education Nationale - Annuaires statistiques de 1976/77 à 1983/84. YAOUNDE, Ministère de l'Education Nationale.
- CAMEROUN : Ministère de l'Education Nationale - Eléments de financement du Ministère de l'Education Nationale de 1981/82 à 1983/84. YAOUNDE, Ministère de l'Education Nationale.
- CAMEROUN : Bureau Central du Recensement.  
Recensement général de la Population et de l'Habitat. 1976. Volume I, Tome 1 et volume II, Tome 4. YAOUNDE, Bureau Central du Recensement.
- CAMEROUN : Ministère de l'Economie et du Plan.  
IVè Plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1976-1981). - YAOUNDE, Ministère de l'Economie et du Plan.
- CAMEROUN : Rapport National sur l'Education au Cameroun et ses perspectives d'évolution. - YAOUNDE, Ministère de l'Education Nationale, Février 1982.
- CAMEROUN : Rapport National sur le développement de l'éducation au Cameroun. (Période 1981-1984). - YAOUNDE, Ministère de l'Education Nationale, 1984.
- CAMEROUN : Enseignement catholique. - Annuaires 1982 et 1983-84. - YAOUNDE, Secrétariat permanent de l'enseignement catholique.

- CAMEROUN : Statuts de l'organisation de l'enseignement privé catholique. - YAOUNDE, Secrétariat permanent de l'enseignement catholique, 1980.
- TCHEGHO, Jean-Marie : Essai d'élaboration de la carte scolaire en République Unie du Cameroun, tomes 1 et 2. - YAOUNDE, Ministère de l'Education Nationale, 1977.
- TCHEGHO, Jean-Marie : Les déperditions scolaires dans l'enseignement primaire : une méthode de recherche de leurs causes. Le cas du Cameroun. - Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Démographie. Paris, 1981.
- LAMLENN BONGSUIRU, Samson : Population growth and housing needs for Cameroon, 1976-2001. - Thesis in Population studies submitted at the University of Ghana, Accra, September 1980.
- UNESCO : Analyse et projection des effectifs scolaires dans les pays en développement : Manuel de méthodologie. - Paris, UNESCO, 1983.
- NATIONS UNIES/UNESCO : Estimation des effectifs scolaires futurs dans les pays en voie de développement : Manuel de méthodologie. Etudes démographiques, n°40. - Paris, UNESCO, 1967.
- UNESCO : Développement de l'éducation en Afrique : Etude statistique. Paris, UNESCO, 1982.
- UNESCO : Réduction des disparités régionales et planification de l'éducation. - Paris, UNESCO, 1979.
- UNESCO : Mesure statistique de la déperdition scolaire (abandons, redoublements, retard scolaire). - Paris, UNESCO, 1970.

- O.C.D.E : Aspects multidisciplinaires du développement régional. Paris, O.C.D.E., 1969.
- UNITED NATIONS : Demographic indicators of Countries : Estimates and projections as assessed in 1980. - New York, United Nations, 1982.
- NATIONS UNIES : Causes et conséquences de l'évolution démographique. - New York, Nations Unies, 1978.

II - ARTICLES, RAPPORTS ET SEMINAIRES.

- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE : "Loi n°84/003 du 04 juillet 1984 portant Code des Investissements".
- CAMEROUN : Séminaire National sur les données démographiques. - YAOUNDE, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 10-12 juillet 1984.
- CAMEROUN : Actes du premier Conseil National de l'Enseignement Catholique. - YAOUNDE, Secrétariat permanent de l'enseignement catholique, 1981.
- CAMEROUN : Actes du colloque interafricain : Alternatives à l'école traditionnelle. - YAOUNDE, Imprimerie Saint Paul, 1981.
- ORTOM : Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar : Journées de travail de Yaoundé. - YAOUNDE, ORSTOM, 1972.